Neuchâtel - Fondée en 1738 - 203me année — Un numéro 10 centimes — No 240 (6 pages) — Mercredi 15 octobre 1941

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

et du Vignoble neuchâtelois

ORGANE DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN POUR LE CANTON DE NEUCHATEL
ET LES CONTRÉES AVOISINANTES — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE, franco domicile.	20.—	10.—	5.—	1.70

ETRANGER : Mêmes prix qu'en Suisse dans la plupart des pays d'Europe et aux Etats-Unis, à condition de souscrire à la poste du domicile de l'abonné. Pour les autres pays, les prix varient et notre bureau renseignera les intéressés
TÉLÉPHONE 5 12 26 . CHÈQUES POST. IV. 178

ANNONCES . Bureau : 1, rue du Temple-Neuf
14 c. le millimètre, min. 25 mm. Petites annonces locales 10 c. le mm., min. 1 fr. — Avis tardifs et urgents 30, 40 et 50 c. — Réclames 50 c., locales 30 c. — Mortuaires 20 c., locaux 14 c.
Pour les annonces de provenance extra-cantonale, s'adresser aux *Annonces Suisses S. A.*, agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse

LA POLITIQUE

Une bataille économique

La guerre n'empêche pas le Reich — elle l'y incite peut-être au contraire — de livrer bataille sur le terrain économique. Et là où ils le peuvent, ses négociateurs se montrent fort actifs. Il est vrai qu'il reste peu de pays, à l'heure actuelle, avec lesquels il est possible de commercer sur des bases libres: la Turquie a encore la chance d'être un de ceux-là et elle vient précisément de subir une offensive économique en règle de la part de l'Allemagne. Cette offensive s'est terminée, comme on l'a vu la semaine dernière, par le succès de la mission Clodius et par l'accord commercial signé à Ankara entre les deux nations.

Aux termes de ce traité, l'Allemagne s'engage à dépêcher en Turquie une certaine quantité de matériel servant à la confection de guerre. Et, en échange, le gouvernement d'Ankara livrera à celui de Berlin diverses matières premières dont la Turquie est productive: le tabac, les figues, le raisin sec, la laine, le coton. Mais — bien que les communiqués officiels n'en fassent point état — on a tout lieu de croire que M. Clodius a livré la bataille pour l'obtention d'un autre produit encore, indispensable aux fabrications de guerre allemandes, à savoir le chrome.

Il faut dire ici que la Turquie, sur une production mondiale de chrome de 25,000 tonnes, fournit à elle seule un peu plus du tiers, à peu près 8000 à 9000 tonnes. Les autres centres de production de cette matière précieuse sont constitués par l'Afrique du sud, la Nouvelle-Calédonie et la Russie, soit par des régions où il est impossible à l'Allemagne de s'approvisionner. On voit donc tout l'intérêt qu'il y avait pour Berlin à traiter à ce sujet avec Ankara. Intérêt d'autant plus vif que la Turquie, en vertu d'accords anciens, était engagée à verser à la Grande-Bretagne la part intégrale de la production de chrome qu'elle n'absorbait pas pour ses besoins intérieurs.

Le négociateur allemand est-il parvenu sur ce point à fléchir les dirigeants d'Ankara? C'est là l'inconnue de l'accord qui vient d'être conclu. Mais on a tout lieu de penser que les exportations turques de chrome à destination de l'Angleterre seront moins fortes que par le passé. La Turquie faisait en effet un tout de ces livraisons. A qui lui demandait le chrome, elle répondait: «Prenez en plus mon tabac, mes figues et mes raisins secs que je possède en surabondance.» Dans ces conditions, si l'envoyé allemand a emporté, de son dernier séjour à Ankara, ces denrées complémentaires, il y a des chances qu'il ait également enlevé ce qui lui était plus essentiel.

On comprend ainsi quel enjeu constituent aujourd'hui, entre les belligérants, les pays qui ont pu conserver leur neutralité. Ils n'ont pas seulement à jouer une partie politique pour tenter d'échapper au conflit. Le caractère même de leur économie constitue pour eux un danger.

Les Turcs ont déjà fait montre de trésors d'ingéniosité pour esquiver les risques de guerre que leur vaut leur position inconfortable de gardiens des Détroits et de nation charnière entre l'Europe et l'Asie. Les voici obligés de préserver des convoitises des belligérants leurs positions économiques elles-mêmes. Auront-ils pu, sur ce plan, satisfaire les Allemands sans mécontenter les Anglais?

R. Br.

L'aide anglaise à la Russie évoquée aux Communes

LONDRES, 14 (Reuter). — Aux Communes, M. Churchill a refusé de faire une déclaration concernant la situation de guerre sur le front oriental. Lorsqu'il fut interrogé par le travailliste Shinwell, M. Churchill a dit seulement:

Il faut évidemment laisser ceci au haut commandement russe, qui conduit sa grande bataille. Je n'aurais pas la présomption d'ajouter quoi que ce soit à ses communiqués dans les conjonctures actuelles.

M. Shinwell demanda alors si le premier ministre a connaissance de l'inquiétude considérable qui règne dans le pays au sujet de l'étendue et de la rapidité de l'aide accordée à la Russie. M. Churchill répondit que M. Shinwell ne devrait pas croire qu'il est le seul à avoir de l'inquiétude concernant cette question. Le «premier» déclara qu'il désapprouverait une discussion de cette question à l'heure actuelle, soit en public, soit en séance secrète.

L'effroyable choc des armées devant la capitale moscovite

Aucun affaiblissement ni dans l'assaut allemand ni dans la résistance russe

notait hier une information de source anglaise

LONDRES, 14 (Reuter). — Les dernières nouvelles du front oriental ne donnent aucune confirmation d'un ralentissement dans la vigueur de l'offensive allemande, ralentissement qui semblait indiqué hier.

Au contraire, le haut commandement allemand jette tout son poids dans le secteur central et la bataille fait rage aussi violemment que jamais dans une région étendue à l'ouest de Moscou, de Rzhev à Orel.

Les Russes ont dû évacuer Viasma et une colonne allemande aurait atteint un point situé presque à mi-chemin entre Viasma et Moscou, à Majoaisk, mais elle en fut rapidement chassée. D'après ce que l'on sait, on ne peut parler que d'un tableau confus de combats acharnés, les Russes cédant lentement sous le poids de l'attaque, mais infligeant des pertes incalculables pour chaque pied de terrain perdu.

S'il y eut une légère recrudescence de l'offensive allemande, il y eut une réponse égale de la résistance russe. La ligne n'a été brisée nulle part et il n'y a eu nulle part d'affaiblissement quelconque du moral, ni aucune hésitation à faire les sacrifices exigés par la nécessité désespérée de l'heure

Une batterie lourde allemande en position de tir. On remarquera le camouflage des artilleurs.

Aucun nouveau développement n'est signalé sur les fronts de Leningrad, Odessa, Kharkov et Mourmansk.

Le nombre des prisonniers dans les secteurs centraux dépasse 500,000

BERLIN, 14 (D.N.B.). — Le haut commandement de l'armée communique:

Les forces ennemies encerclées dans le secteur de Viasma sont maintenant définitivement hors de combat. La dissolution de l'adversaire continue aussi sans répit dans les poches de Briansk.

Le nombre des prisonniers capturés dans cette gigantesque double bataille dépasse maintenant 500,000 et ne cesse de s'accroître. Le nombre total des prisonniers faits depuis le début de la campagne de Russie dépasse largement déjà le chiffre de trois millions.

Les Russes jettent toutes leurs réserves

dit-on à Berlin

BERLIN, 14 (D.N.B.). — Dans tous les secteurs du front entre le lac d'Ilmen et la mer d'Azov, les Soviets ont lancé contre les troupes allemandes toutes les réserves encore disponibles.

Les soldats allemands se sont heurtés en de nombreux endroits du front à des colonnes d'ouvriers, gardes d'usines et troupes de garnison mal instruites, amenées sur les lieux en toute hâte.

Des formations mêlées et constituées par des restes d'unités d'infanterie, d'artillerie et de blindés anéanties ont été battues et défaites à nouveau par les forces du Reich.

(Voir la suite en dernières dépêches)

A un an de la fameuse entrevue de Montoire

LE PROBLÈME TOUJOURS ACTUEL DES RAPPORTS FRANCO-ALLEMANDS

Notre correspondant de Vichy nous téléphone:

Poursuivant sa politique de prise de contact direct avec le pays, l'amiral Darlan a quitté Paris pour la Bretagne, où il doit passer quarante-huit heures. Durant cette courte visite qui a débuté hier matin, le chef de la flotte s'entretiendra avec les corps constitués des grands départements de l'ouest, tout comme il le fit il y a quinze jours environ dans la Sarthe et la Mayenne. On pense qu'il sera de retour à Vichy jeudi où il participera à d'importantes réunions ministérielles prévues pour la fin de cette semaine. Outre le traditionnel conseil des ministres du samedi, il est très possible que la venue prochaine du général Weygand élargisse sensiblement le champ des délibérations habituelles.

Le rôle extrêmement important de l'Afrique du nord dans le ravitaillement de la métropole et son propre ravitaillement par les Etats-Unis rendent d'ailleurs indispensable le renouvellement de ces conversations impériales, tout autant sinon plus que l'évolution des événements politiques dans l'ensemble du continent africain.

En ce qui concerne les relations franco-allemandes, rien n'est intervenu depuis dimanche soir, quand fut annoncé à la presse étrangère l'installation prochaine d'un consulat allemand à Vichy.

Si l'hypothèse lancée à Berlin d'une réorganisation prochaine de l'Europe à la suite des succès de la «Wehrmacht» sur le front de l'est est considérée comme vraisemblable, du moins se refuse-t-on, dans les milieux autorisés, à exprimer une opinion quant au rôle et à la place qui pourront être dévolus à la France. La plus expresse discrétion est toujours observée à ce sujet tant du côté français que du côté allemand.

Les troupes anglo-russes se retirent de la région de la capitale iranienne

TEHERAN, 14 (Reuter). — Les troupes britanniques et soviétiques se retirent de la région de la capitale iranienne, car il n'y a eu aucun désordre. Les troupes prendront probablement des positions sur une ligne arrêtée dans les conditions originelles de l'armistice acceptées par le gouvernement iranien.

UNE DES PLUS DURES CONSÉQUENCES DE LA DÉFAITE

Le problème alimentaire reste inquiétant pour les Français d'aujourd'hui

La situation ne s'est guère améliorée au cours de ces derniers mois

Notre correspondant de Vichy nous écrit:

La situation alimentaire en France ne s'est pas sensiblement améliorée depuis plusieurs mois, sauf pour la pomme de terre, qui est maintenant régulièrement distribuée à raison de 1 kg. 500 par personne et par décade.

Le vin est toujours aussi rare. Après avoir totalement disparu des épiceries et des tables familiales, il commence à faire défaut dans les restaurants et surtout dans ceux dont la clientèle est composée de petites gens. La ration de 30 centilitres par repas n'est autant dire plus servie sur la table, et bien peu nombreux sont encore les hôteliers de Vichy qui affichent un menu avec la mention «vin ordinaire compris».

Le vin est devenu un luxe très coûteux et il n'existe plus dans les caves des hôteliers ou des épiciers que des crus classés dont les prix élevés sont inaccessibles aux bourses moyennes, c'est-à-dire à la très grande majorité des Français.

Un beaujolais est couramment compté 25 fr., un côte du Rhône 30 fr., un bordeaux moyen 40 fr., et nous ne parlerons pas de ces merveilles comme le corton ou le clos Vougeot qui atteignent, et pour cause, des prix astronomiques. Le résultat de cette disette et de cette hausse verticale est que le Français est en passe de devenir buveur d'eau, ce qui ne constitue pas un des moindres paradoxes de cette époque pourtant richement dotée en surprises et coups de théâtre.

TRANSPORT ET RÉPARTITION

La pénurie des moyens de transport, le défaut de vagons dont un grand nombre ont été réquisitionnés par la puissance occupante, l'insuffisance des citernes ont également apporté de sérieuses complications au commerce autrefois si florissant du «jus de la treille», et la répartition est à l'heure actuelle un problème des plus ardus à résoudre, étant donné le peu de camions dont disposent les entreprises de transports routiers.

D'autre part, la consommation s'est considérablement accrue sur les lieux mêmes de production, et de ce fait la collectivité a été privée d'une certaine quantité de vin dont elle aurait pu autrefois profiter.

Qu'on n'aille pas en conclure que le paysan français s'est subitementt pris d'un goût immodéré pour le produit de ses vignes. La vérité est ailleurs et elle est beaucoup plus simple. N'ayant plus sa ration habituelle de viande et de graisse, le cultivateur s'est très normalement rabattu sur cet aliment de force qu'est le vin, et soucieux de ne pas connaître la disette, il a conservé dans son chaix de quoi assurer sa consommation jusqu'à la prochaine récolte.

Contraint par le malheur des temps à reconstituer ses réserves personnelles, le paysan de France s'y applique sans faiblir, et ce sera un des grands enseignements de l'après-défaite que cette leçon donnée au pays par ces hommes dont si longtemps on railla les qualités héréditaires de bon sens et d'économie.

Les gens des villes, qui apprennent aujourd'hui à ménager leurs rations, font un apprentissage qu'on avait dans le sang au village. La récupération qui fait béer les citadins n'est qu'une vieille pratique campagnarde, et on a toujours vu nourrir les lapins avec les fanes des carottes, le cochon se régaler des côtes du melon et les poules picorer les miettes de pain laissées sur la table.

LA VIANDE

En attendant que l'abondance revienne et que les cartes ne soient plus qu'un mauvais souvenir, la question de la viande est de celles qui se posent chaque semaine avec acuité devant l'étal du boucher. En zone libre et au moins dans les départements du centre, la viande de boucherie n'a jamais complètement fait défaut, sauf pendant une période de trois semaines en juin dernier.

Présentement, les tickets sont régulièrement honorés et on trouve du bœuf, du veau et même quelquefois du mouton. Sur la Côte d'Azur, au contraire, l'hiver et le printemps derniers ont connu des semaines des plus dures et dans certaines localités de ces départements méridionaux les boucheries sont restées fermées quinze jours d'affilée. A l'heure actuelle, une amélioration est partout constatée et la population n'est heureusement plus réduite à ce que certains ont spirituellement appelé le «régime jockey».

En zone occupée, c'est évidemment Paris qui a subi et qui subit encore les plus douloureuses privations. Jusqu'à ces jours derniers, la ration hebdomadaire était de 60 grammes de viande avec os. Depuis la semaine dernière, elle a été sensiblement augmentée et portée à 200 gr., ce qui a causé quelque satisfaction aux Parisiens, condamnés depuis l'automne dernier à la portion plus que congrue.

PARIS... VICHY

En ce qui concerne les pommes de terre, les autorités de la capitale ont pris dès à présent les mesures les plus efficaces pour éviter le retour du rutabaga à doses massives tel qu'il fut infligé l'hiver dernier aux consommateurs. Des distributions ont lieu chaque semaine et on prévoit pour les mois qui vont suivre une ration mensuelle de huit kilos par personne.

De plus, le préfet de la Seine, M. Charles Magny, a autorisé les colis agricoles et la circulation des envois de pommes de terre ne dépassant pas 50 kg. L'idée de l'administration est de favoriser la constitution d'une réserve familiale destinée à couvrir les besoins immédiats au cas où la situation venant à s'aggraver, les répartitions régulières devraient être provisoirement interrompues, ce qu'à Dieu ne plaise.

Durant tout l'été qui vient de se terminer, la répartition des légumes et des fruits a été des plus irrégulières un peu partout en France. Les tomates, pour ne citer qu'elles, ont fait à Vichy des apparitions désordonnées, une semaine très abondantes, la suivante complètement disparues des étalages des revendeurs; à Paris on n'en a pour ainsi dire pas vu dans les marchés.

Pour la tomate comme pour beaucoup d'autres légumes et fruits de saison, cette suite de migrations inhabituelles doit avoir sa source d'une part dans cette pénurie de transports sur laquelle on ne cesse de buter où qu'on se trouve, et également dans le désir exprimé par le gouvernement de servir aussi équitablement que possible l'ensemble du territoire français.

C'est ce qui explique les éclipses successives des melons sur les tables de Vichy et ces alternatives d'abondance et de disette constatées au marché couvert où, soit dit en passant, il n'y a plus une grappe de raisin depuis tantôt quinze jours. Présentement, d'ailleurs, le chapitre des desserts est considérablement écourté et réduit à une conclusion sans saveur. La pomme ayant cependant fait son apparition, le dessert a de nouveau reparu sur les tables familiales, mais encore ne s'agit-il là que d'un début et inaccessible à celui qui n'a pas le temps de faire la queue.

Pas de noisettes, pas de noix, celles-ci sont bloquées en prévision de l'hiver à venir; pas de poires, sinon de ces poires à cuire qui font hésiter les acheteuses étant donné le peu de gaz dont elles disposent pour la cuisine. Il faut bien le reconnaître, tout n'est pas rose pour les ménagères, à qui la composition des menus quotidiens pose des problèmes d'une complication à faire pâlir un bachelier.

(Voir la suite en quatrième page)

Le bombardement en Thurgovie a été effectué par des avions britanniques

Le Conseil fédéral proteste à Londres

BERNE, 14. — Trois personnes ont été tuées et quatre blessées par les bombes lâchées sur le village de Buhwil. Une maison a été entièrement détruite. L'enquête a établi que les bombes étaient de provenance anglaise. Il a été lancé trois bombes brisantes, dont deux ne provoquèrent aucun dégât. D'autres bombes, incendiaires, n'ont pas causé d'importants dommages. Un seul avion survola la région et laissa tomber les bombes.

La Suisse proteste à Londres

BERNE, 14. — Le ministre de Suisse à Londres a été chargé de protester auprès du gouvernement britannique contre le bombardement de Buhwil et de demander réparation des dommages causés, ainsi qu'indemnité pour la famille des victimes.

La maison qui a été détruite et dans laquelle trois membres de la famille Bœtschi ont été tués. (VI Y 8805)

A LOUER

PRÉBARREAU

à remettre tout de suite, un joli petit logement de trois chambres, complètement remis à neuf. Loyer Fr. 40.—.
Etude Ed. Bourquin, Terreaux 9.

Domaine

de 24 poses à louer au Val-de-Ruz, pour le printemps 1942. Offres écrites sous C. A. 430 au bureau de la Feuille d'avis.

LOCAL pour

remise d'autos
ou
garde-meubles

à louer, Maladière 8.
Même adresse,
BELLE CAVE
pour encavage.

A louer pour tout de suite ou date à convenir, aux Chavannes 19, *

appartement

de quatre pièces, chambre haute, galetas, 2me étage. — Prix : 60 francs. — S'adresser Café du Drapeau, Chavannes.

A louer à des conditions avantageuses:
FUNICULAIRE : quatre chambres et dépendances. Confort.
RUE DE L'HOPITAL : quatre chambres et dépendances. Chauffage central.
RUE DU CHATEAU : cinq chambres et dépendances.
RUE DU MUSÉE : sept chambres et dépendances. Confort, balcon, ascenseur.
S'adresser Etude Jeanneret et Soguel, Môle 10.

A louer tout de suite ou pour époque à convenir,

beaux appartements

de trois et quatre pièces, confort, concierge, vue. S'adresser à H. Schweingruber, faubourg de l'Hôpital 12. Tél. 5 26 01.

A LOUER

pour époque à convenir :

A CORCELLES. — Appartement moderne de trois pièces, balcon avec vue, bains, jardin et toutes dépendances. Chauffage général. Arrêt du tram à proximité.

A NEUCHATEL. — (Quartier de Trois Portes), joli logement de trois chambres, balcon, bain. Chauffage économique par Granum. Toutes dépendances.

A LA COUDRE. — (Pour le 24 mars 1942). Joli appartement de trois chambres, bains. Balcon avec vue magnifique. Prix avantageux.

A PESEUX. (Dans quartier tranquille), appartement de trois pièces, cuisine, salle de bains, balcon avec vue. Le tout dans maison familiale.

A CORMONDRECHE. Chambre indépendante non meublée pouvant très bien convenir comme garde-meubles.

Pour tous renseignements, s'adresser à Chs Dubois, bureau de gérances, à Peseux. Téléphone 6 14 13.

Appartement

de deux chambres et dépendances à louer. S'adresser à Mme Rodde, Ecluse 70.

A louer pignon de 3 chambres complètement remis à neuf, situé dans le quartier de la Côte prolongée. Prix mensuel : 47 fr. 50. Etude Petitpierre et Hotz. *

Bureau

A louer deux ou trois pièces confortables, avec chauffage central, à l'usage de bureau. S'adresser au Cercle de l'Union, faubourg du Lac 33.

ÉTUDE
Baillod & Berger
Pommier 1 - Tél. 5 23 26

A LOUER :
POUDRIÈRES : beaux trois et quatre pièces, bains, central, bien situés.
SABLONS : beaux appartements de trois chambres, bains, central général, bien situés.
LOCAUX à l'usage de bureaux, magasins, dépôts.

CHAMBRES

Près de la gare, chambre meublée, confort, soleil. Avantageux. Côte 19, 1er, à droite.

Chambre meublée, au soleil. S'adresser : Hôpital 17, 3me.

A louer jolie chambre, pour le 1er novembre. Beaux-Arts 9, 3me étage.

PENSIONS

Nous cherchons une

pension modeste

pour un apprenti. Offres à case postale gare 75.

A la campagne (Vully vaudois),
PETITE PENSION
pour vieillards, personnes arriérées ou anormaux. Bons soins. Adresser offres écrites à S. H. 397 au bureau de la Feuille d'avis.

DEMANDES A LOUER

On demande à louer un

rural

si possible avec appartement, à Neuchâtel ou environs. — Adresser offres écrites à R. V. 433 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à louer un

local chauffé

d'une surface de 30 m² environ. S'adresser à l'Office du travail, faubourg de l'Hôpital 4 a.

OFFRES D'EMPLOIS

SAINT-BLAISE

Jeune homme est demandé comme aide. 80 fr. par mois. Adresser offres écrites à S. J. 434 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous cherchons, pour la vente d'un radiateur électrique de première marque, un

DÉPOSITAIRE

de première force pour le canton de Neuchâtel. (Pas sérieux, inutile d'écrire.) — Faire offres sous Case postale 1393, Lausanne - Ville. AS 15.685 L

Personne

demandée pour entretien de vêtements. un soir par semaine. Adresser offres écrites à T. V. 429 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour tout de suite une

JEUNE FILLE

honnête, pour aider au ménage et servir au café. S'adresser à l'hôtel du Cerf, les Geneveys sur Coffrane. Tél. 7 21 20.

On cherche pour les 1er et 2 janvier 1942,

bon orchestre

de trois musiciens. S'adresser à l'hôtel du Cerf, les Geneveys sur Coffrane. Tél. 7 21 20.

On cherche, pour le Val-de-Ruz, une

JEUNE FILLE

âgée de 16 à 20 ans, agréable et travailleuse, comme aide de la maîtresse de maison, dans ménage avec jardin. Gages : 40 à 50 fr. Adresser offres écrites à M. S. 428 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour tout de suite un

garçon

honnête, hors de l'école, sachant faucher et traire (deux vaches). Vie de famille. Offres à Hans Wermelinger, S. B. B. Altishofen (Lucerne).

On demande une

bonne à tout faire

S'adresser: Chemin des Grands-Pins 13.

Caissière-secrétaire

est demandée pour tout de suite dans hôtel-brasserie. Allemand exigé. Faire offres avec références et photographie à case postale 198, la Chaux-de-Fonds. P 10654 N

Hôtel du Saut du Doubs engagerait :

fille

pour aider à la cuisine et servir au restaurant. Occasion d'apprendre le service;

garçon

pour l'office et différents petits travaux. Vie de famille. — Tél. 3 30 60.

On demande une

ouvrière
et une
assujettie

pour le tailleur. — S'adresser : Schwab-Roy, Musée 3.

REX

DU 15 AU 21 OCTOBRE
SAMEDI et DIMANCHE: MATINÉES à 15 heures
HARRY BAUR
trouve enfin un rôle magnifique, digne de son immense talent, dans

LE PRÉSIDENT HAUDECŒUR

Une grande réalisation de MARCEL PAGNOL avec la blonde et ravissante BETTY STOCKFELD
Admirable ! — Magistral ! — D'une puissance inouïe !

On cherche une

jeune personne

agréable, dans petit ménage de deux personnes, le matin, pour les travaux de ménage. Demander l'adresse du No 427 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande une personne pour aider aux

travaux de ménage

pendant un certain temps. — Adresser offres avec conditions à Mme S. Béguin, Chambrelien.

DEM. D'EMPLOIS

Jeune fille sérieuse, cherche une place de

sommelière

dans bon café ou restaurant. Adresser offres écrites à Y. Z. 423 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune homme

travailleur, âgé de 16 ans, cherche une place à Neuchâtel ou environs, pour apprendre la langue française. De préférence dans commerce. — S'adresser à Ernst Luder, Eisenbolgen, Meiringen.

On demande une jeune fille âgée de 18 à 20 ans, désirant se perfectionner dans le métier de

sommelière

et aider au ménage. Gain assuré, petits gages. Demander l'adresse du No 413 au bureau de la Feuille davis.

Dame cherche place auprès de monsieur ou dame seule comme

gouvernante

Adresser offres écrites à B. U. 409 au bureau de la Feuille d'avis.

APPRENTISSAGES

Apprenti droguiste

est demandé par droguerie de la place. Faire offres écrites sous H. B. 425 au bureau de la Feuille d'avis.

Etude de la ville cherche un

apprenti

de commerce. Prière de faire offres écrites à case postale No 29598.

PERDUS ET TROUVÉS

Perdu vendredi, le long des quais, place des Halles ou Collégiale, une paire de

gants de dame

en peau brune avec coutures blanches. Prière de les rapporter contre récompense au poste de police.

AVIS DIVERS

MARIAGE

Monsieur âgé de 45 ans, veuf, seul, grand travailleur, désire faire la connaissance d'une dame ou demoiselle en vue de mariage. — Faire offres sous chiffres P. C. 631, poste restante, Bienne.

C'est le moment pour réparer ou installer
le chauffage central, les poêles, calorifères, potagers tous genres.
Favorisez l'industrie régionale.

Prébandier S. A.

NEUCHATEL, Moulins
Tél. 5 17 29

Echangé

dimanche soir, au buffet de la gare de Neuchâtel, un manteau en gabardine gris-brun contre un manteau de pluie gris-vert, contenant un trousseau de clefs. Prière à la personne que ce changement concerne de se mettre en rapport avec le buffet.

Pressant

20,000 fr. sont demandés en première hypothèque sur immeuble avec commerce bien placé dans grand village industriel du canton. Adresser offres écrites à R. P. 424 au bureau de la Feuille d'avis.

PRÊTS

aux meilleures conditions, remboursables par acomptes mensuels. Discrétion absolue. Service prompt et sérieux.
INLANDBANK
AGENCE DE LAUSANNE
Bel-Air 1 Métropole

APPRENEZ A DANSER

les dernières nouveautés en swing, english waltz, paso-doble, tango, shag, foxtrot, slow, chez Mlle MONNARD, professeur diplômé, Beaux-Arts 3, NEUCHATEL. Tél. 5 20 38.

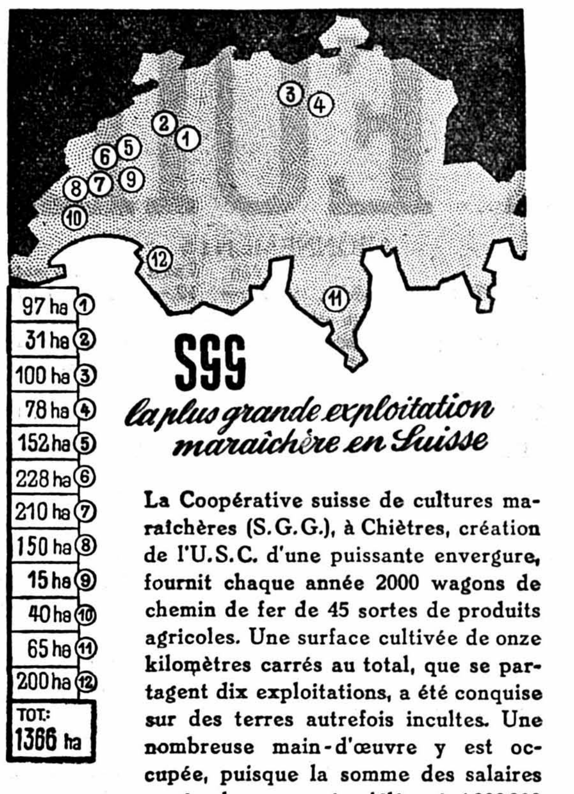

SGG

la plus grande exploitation maraîchère en Suisse

La Coopérative suisse de cultures maraîchères (S.G.G.), à Chiètres, création de l'U.S.C. d'une puissante envergure, fournit chaque année 2000 wagons de chemin de fer de 45 sortes de produits agricoles. Une surface cultivée de onze kilomètres carrés au total, que se partagent dix exploitations, a été conquise sur des terres autrefois incultes. Une nombreuse main-d'œuvre y est occupée, puisque la somme des salaires payés chaque année s'élève à 1 000 000 de francs. La Suisse résout de grandes tâches par la forme coopérative.

VSK USC L'USC *Union suisse des coopératives de consommation*
groupe les organisations de 427 000 familles de coopérateurs.

P 1601 Q

NETTOYAGE chimique

Habits, uniformes, tapis, rideaux, nappages... nous nettoyons tout ! Service rapide et soigné. Prix avantageux !

TEINTURERIE DE MORAT S.A.
NEUCHATEL
Croix du Marché
Tél. 5 33 16

SA 7583 B

Faites adapter vos
installations électriques
aux prescriptions par un électricien qualifié
J. GROUX - Tél. 5 31 25
Neuchâtel

Gilbert Payot

Dr en droit
avocat et notaire
a repris ses consultations

Bureau de
PLACEMENT ET DE RENSEIGNEMENTS
pour l'étranger
pour jeunes filles
Rue de la Serre 5, 1er étage
Ouvert tous les jours de 10 h. à midi

MARIAGE

Commerçant (affaire marchant bien, avenir assuré), grand' sobre, très sérieux, moral, désire connaître demoiselle de bureau, 30-42 ans, simple. CASE TRANSIT 666, BERNE.

Pour nettoyer-teindre *et* repasser *pensez à* THIEL *Maître-Teinturier*

PERMANENTES

faites par un coiffeur expérimenté (garantie six mois).
Prix réduits
M. MESSERLI, Sablons No 28
Tél. 5 35 06

Beau choix de cartes de visite
au bureau du journal

AVIS MÉDICAUX

VACCINATIONS à la Maternité

jeudi 16 octobre à 14 heures

REMERCIEMENTS

Les enfants, petits-enfants de feu Monsieur Joseph RIEDWEG, ainsi que les familles alliées, très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées durant la pénible épreuve qu'ils viennent de traverser, adressent ici leurs très sincères remerciements.
Neuchâtel,
le 13 octobre 1941.

Madame Arnold BONNY et ses enfants remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie pendant ces jours de deuil. Un merci spécial aux médecins, sœurs et personnel de l'hôpital des Cadolles, ainsi que pour les nombreux envois de fleurs.
Vauseyon, octobre 1941.

Bata

4.20
+ 2 % impôt
10 points

7251-53
Gr. 20 - 26. Pantoufle chaude pour enfants Semelle cuir.
Gr. 27-30, 4.50 15 points
Gr. 31-34, 4.90 15 points

3.90
+ 2 % impôt
5 points

5506-93
Pantoufle légère « Cosy » en toile bleue.

4.50
+ 2 % impôt
sans coupon

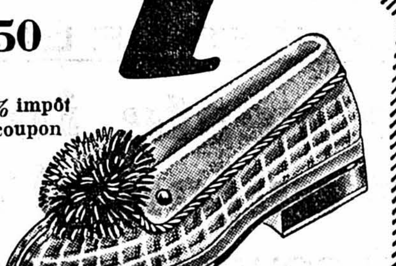

7225-41
Pantoufles chaudes pour dames. Imitation poil de chameau. Même article en qualité supérieure Fr. 6.50. Semelle cuir, 15 points.

4.50
+ 2 % impôt
15 points

7217-41
Pantoufle chaude en poil de chameau imitation.

NEUCHATEL - Place du Port

FEUILLETON
de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

LA FOIRE AUX MARIS

ROMAN
par
CLAIRE et LINE DROZE

34

Jean respira, soulagé, et dit simplement :

— Elle est très gentille.

Il s'arrêta net de peur d'en dire trop. Grisel le regardait toujours avec son sourire en coin, le manège ralentissait sa course... au son des « Cloches de Corneville ». Alors, le jeune homme, intrigué d'avoir vu tout à l'heure Marinette et Roger sur le fameux cochon rose, demanda les yeux perdus sur la foule :

— Mireille Galadec est fiancée avec Roger Dupuis-Gardel, n'est-ce pas ?

— Mireille ! Oh ! non. Qui vous a dit cela ?

— Mais... Marinette du Bernay, je pensais que par son frère elle était très au courant !

— Marinette est une vipère, Flo avait raison !

Jean ne comprit guère la réflexion de Grisel, il ne retint qu'une chose : Mireille n'épousait pas Roger. Il demanda encore :

— Vous êtes sûre, miss Grisel, que Mireille Galadec...

Elle l'interrompit :

— Mais non, je dis non, elle ne veut pas marier avec lui. Elle ajouta avec force : il est dégoûtant !

Pourquoi était-il dégoûtant, Jean ne chercha même pas à le savoir. Il offrit à Grisel un second tour qui, pour elle, était bien le vingtième ; à ce moment Mireille toute rose, ravie, Flo et Adam arrivèrent, proposant de monter dans la fameuse torpédo. Tous y grimpèrent, y compris Jean qui se sentait pris de passion pour les manèges de chevaux de bois, surtout pour ceux qui carillonnent les « Cloches de Corneville ».

A dix pas, la valse du « Danube bleu » criait ses fausses notes, pendant que les petites Bretonnes, ailes au vent, cramponnées sur leurs escarpolettes, voyaient poindre les marins à pompon rouge qui, eux, se tenaient debout sur les balançoires, aussi droits qu'en haut d'un mât, avec leur grand col bleu déployé comme une voile.

Jean se trouva assis à côté de Mireille, par hasard ! Le manège à nouveau s'ébranla avec un grand tintamarre. Le jeune homme, au septième ciel, souhaitait passionnément que ce tour n'eût pas de fin ! Mireille Galadec, au comble de la joie, pensait qu'elle partirait volontiers pour un tour de vie, même dans un affreux véhicule comme celui-ci, en compagnie de ce capitaine tombé trois semaines plus tôt à la Trinité à la façon d'une bombe incendiaire, et qui avait su trouver, si vite, le chemin qui menait tout droit à son cœur de farfadet.

CHAPITRE XIX

Mlle Anne s'arrêta un instant dans le vestibule, un peu haletante, son panier à la main. Aussitôt Corentine parut sur le seuil de la cuisine.

— Mademoiselle a rapporté du bouquet ! C'est M. le docteur qui va être content, bien sûr ! Je m'en vas prendre le panier. C'est qu'il est lourd ; des bêtes comme ça, ça pèse son poids.

Mlle Galadec sourit.

— Attendez, Corentine, je les montre au docteur, est-il là ?

Une voix répondit :

— Présent !

Alors Mlle Anne pénétra dans le bureau où son frère dépouillait tardivement le courrier.

— Oh ! les magnifiques crevettes !

— Je les remonte du port, c'est le père Le Flo'ch qui me les a vendues. Tenez, Corentine, dit-elle en tendant le panier à la vieille bonne, vous pouvez les emporter.

La porte se referma, tirée par un courant d'air.

— Tu me gâtes, Anne, dit le docteur en regardant la vieille demoiselle de ses yeux affectueux. Tu sembles fatiguée, ce n'est pas raisonnable de te charger comme cela.

— Tu plaisantes ! Pour un malheureux petit panier.

Elle ôta ses gants, des gants de fil gris dont elle n'aurait pu se passer pour « descendre en ville », selon son expression. Elle disait souvent en riant : « Que voulez-vous ! les peaux brunes et les bains de soleil, cela n'existait pas de mon temps. » C'était sa coquetterie : des mains de fée, blanches, minces et longues, faites pour broder, des mains telles qu'autrefois devaient en avoir les reines. Elle rectifia l'arrangement d'un bouquet dans une vieille faïence, elle paraissait, en effet, très lasse et ses lèvres fines avaient un pli désenchanté.

Le docteur la regardait toujours. Elle dit enfin, se tournant à moitié vers lui :

— J'ai rencontré Mme Dupuis-Gardel tout à l'heure.

— Ah ! ah ! Toujours enragée pour la marche je gage, fervente adepte des massages et de je ne sais quoi encore... C'est la folie de la cinquantaine. Je lui dirai un jour de surveiller sa nourriture, elle a une trop bonne cuisinière.

Il sourit à l'idée de taquiner Mme Dupuis-Gardel, mais frappé de nouveau par l'air triste de sa sœur, il continua :

— Alors, comment cela va-t-il chez eux ?

— Il paraît, dit Mlle Anne tout d'un trait, que Roger part à la fin de la semaine à Beg-Meil, chez le professeur Delaprade...

— Le père de cette belle fille blonde qui bat toutes sortes de records sportifs et mondains ?

— Oui, Marie-Thérèse Delaprade.

— Ma pauvre chère amie, tous nos projets d'avenir s'écroulent, ç'eût été si charmant le roman de ces deux petits. Ah ! le pauvre farfadet ! Elle pensait à lui sans doute, quoique jamais elle n'en eût parlé.

Le docteur se tut, les yeux fixés sur les roses pourpres disposées là par Mireille. Bientôt, il reprit :

— Je m'en doutais un peu, vois-tu, depuis cette visite que Mme Dupuis-Gardel nous a faite, un jour où toi et moi nous avions cru qu'elle venait demander la main de Mireille pour Roger. Il s'agissait bien de cela, continua-t-il furieux, elle venait nous parler de ce fameux Edouard... ou Teddie peu m'importe... Cette femme-là est grisée par les succès de Roger, elle veut un million peut-être, elle aussi !

— Ecoute, mon ami, si les enfants s'aiment, nous pourrions peut-être faite un effort, donner plus à Mireille. Pour nous deux, il suffit de peu, et s'il s'agissait du bonheur de la petite... Par exemple, notre domaine de Prévoux a presque doublé de sa valeur depuis que nous l'avons, si besoin était... Enfin, ajoutons-le à la dot de Mireille.

— Il y a bien aussi le revenu de la maison d'Auray ! Ah ! ce n'est pas énorme, mais cela compte tout de même.

— Je calculais, en remontant tout à l'heure, qu'en mettant bout à bout tout cela et la dot qui est déjà de côté pour elle, nous pourrions arriver peut-être à deux cent mille francs.

— Oh ! à peine !

Le docteur, toujours si calme, se dressa debout derrière son bureau, les bras croisés. Non, non, Mireille n'était pas à vendre. Quelles « manigances » que toutes ces histoires d'argent, le cher farfadet valait mille fois Roger !

Mlle Anne eut un geste découragé. Le docteur la voyant si triste se tut, soudain calmé.

Tous deux restèrent là sans rien dire. Mlle Anne pensait à son roman à elle qui avait été seulement une ébauche. Ainsi tout recommençait ! Mireille allait-elle voir s'écrouler ses rêves ? Le docteur marmottait : « Que les gens de maintenant se laissaient griser par l'argent, mais qu'autrefois c'était bien la même chose. Y avait-il eu jamais sur la boule ronde un peu de désintéressement ? »

(A suivre.)

Administration : 1, rue du Temple-Neuf
Rédaction : 3, rue du Temple-Neuf

Bureau ouvert de 7 h. 30 à 12 h. et de 13 h. 45 à 17 h. 30. Samedi jusqu'à midi

La rédaction ne répond pas des manuscrits et ne se charge pas de les renvoyer

Feuille d'avis de Neuchâtel

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. 30 (grandes annonces 9 h.), le samedi jusqu'à 8 heures pour le numéro du lundi.

Emplacements spéciaux exigés, 20 o/o de surcharge

Les avis mortuaires, tardifs, urgents et les réclames sont reçus jusqu'à 3 h. du matin

Sonnette de nuit : 3, rue du Temple-Neuf

AVIS OFFICIELS

OFFICE CANTONAL DE RAVITAILLEMENT

Prix des pommes de terre

Nous portons à la connaissance du public que, conformément à l'ordonnance de l'office fédéral de guerre pour l'alimentation, du 15 septembre 1941, les prix des pommes de terre pour encavage ont été fixés comme suit par le service fédéral compétent :

par 100 kg., marchandise **prise chez le producteur,** sans sacs :

Eerstelinge, Ideal, Bintje et variétés analogues . . . . . **20 francs**

Jaune précoce de Bœhm, Bleue de l'Odenwald, Flava, Erdgold, Industrie et Sabina **19 francs**

Merveille du monde, Alma, Eva, Mille fleurs, Up-to-date, Centifolia . . . . **18 francs**

Ackersegen, Voran, Ostbote, Jubel, Wohltmann et variétés analogues . . . . **17 francs**

A ces prix, s'ajoute une marge de vente maximum de **Fr. 3.—** par 100 kg. comprenant tous les frais du lieu de production jusqu'au domicile de l'acheteur.

Les producteurs offrant leur marchandise sur les marchés sont autorisés à majorer les prix ci-dessus de **Fr. 2.—** au maximum par 100 kg.

P 3300 N — Service du contrôle des prix.

CONCOURS

L'Ecole de mécanique et d'électricité de Neuchâtel met au concours un poste de

maître de mécanique pratique

Les candidats doivent satisfaire aux dispositions légales. Ils produiront un certificat médical.

Entrée en fonctions : 1er janvier 1942 ou date à convenir.

Obligations et traitement légaux.

Un examen de concours sera fixé ultérieurement s'il y a lieu.

Adresser les offres, avec pièces à l'appui, **jusqu'au 31 octobre 1941,** au directeur de l'Ecole et aviser le département de l'instruction publique. La direction enverra le cahier des charges à chaque candidat.

Neuchâtel, le 13 octobre 1941.

P 3288 N — LA COMMISSION DE L'ECOLE.

ENCHÈRES

Office des poursuites de Neuchâtel

Enchères publiques d'épicerie et de mobilier

Le jeudi 16 octobre 1941, dès 14 heures, l'Office des poursuites vendra par voie d'enchères publiques **au local des ventes, rue de l'Ancien Hôtel-de-Ville :**

Un lot d'épicerie, conserves, pâtes, thé, produits de nettoyage, etc. (pour les produits rationnés les coupons sont indispensables) ; tabac et cigares ; une banque de magasin, dessus marbre ; deux balances avec poids ; bocaux à bonbons ; cornets ; boîtes fer-blanc ; un escalier portatif ; un buffet de service, noyer poli ; une table à rallonges ; un fauteuil moquette ; un canapé ; une grande glace ; un lustre trois lampes ; un bahut sculpté; deux chaises sculptées ; un petit buffet vitré ; une armoire à glace trois corps, chêne ; un réchaud à gaz et une table de fer ; un gramophone et disques ; sellettes, tables, tableaux ; un appareil à pemanentes « Mobil » complet, avec accessaires, ainsi que de nombreux autres objets.

La vente aura lieu au comptant et conformément à la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite

OFFICE DES POURSUITES :
Le préposé : A. HUMMEL.

IMMEUBLES

L'INTERMÉDIAIRE
Neuchâtel

VOUS DÉSIREZ :

Acheter ou vendre un immeuble
Remettre ou reprendre un commerce
Régler amiablement n'importe quel litige

ADRESSEZ-VOUS A
L'INTERMÉDIAIRE
Seyon 6 - Tél. 5 14 76

Domaine

de 60 poses et 2 ha de forêts, ferme comprenant également un logement d'une cuisine et trois chambres pour maître, à vendre pour date à convenir. Facilités d'exploitation et belle situation. Prix de vente autorisé officiellement: 50,000 fr. S'adresser au Bureau d'affaires Auguste Schütz, Promenade 4, Fleurier.

A VENDRE

A vendre un

vélo d'homme

un vélo de dame, trois vitesses, en parfait état. Prix très avantageux. Marcel Perret c/o M. Piquerez, Treille 5, 1er étage.

A vendre une belle

pouliche

Alezane de 18 mois, ainsi qu'une de 6 mois. S'adresser à Robert Sandoz, la Jonchère ou les Bugnenets. Tél. 7 14 89.

Chouette !

Maman revient maintenant toujours avec du « bigrement bon » — fromage pour tartines (trois-quarts gras), car elle a découvert qu'elle peut obtenir deux boîtes avec un seul coupon de fromage. En plus, avec ces exquises tartines, elle « allongera » le beurre.

En vente chez les bons laitiers.

Si vous souffrez des pieds, si vous vous fatiguez facilement, demandez des conseils gratuits les mercredis et vendredis ;

pour les autres jours, seulement sur rendez-vous.

Avec notre nouveau support plastique, il n'y a plus de fatigue ni de douleurs, soulagement immédiat.

J. Kurth
Neuchâtel Seyon 3

Pour des

LUNETTES

confortables et solides, adaptées avec soin et à un prix raisonnable, adressez-vous à

Martin LUTHER
Opticien - spécialiste
Place Purry 7 - Neuchâtel

SILOS à pommes de terre

gardent vos réserves en parfait état.

Baillod S. A.

Au Tonneau

Mme Jacot
Moulins 19 - Tél. 5 24 17

NEUCHATEL BLANC	la bouteille
P. Colin S. A. . . .	1.50
Caves du Palais .	1.60
Château d'Auvernier	1.80

Verre à rendre
Timbres E.N. et J. 5 %

A vendre un

veau-génisse

pour élevage ou engraissage. — Staehli, Cormondrèche No 60.

Le
calcaire
mange le
savon

Henco empêche que le savon ne soit détruit et rend la lessive économique !

HF 246 b — HENKEL, BALE

SA 3877 X

Pantoufles chaudes

à revers

5.25

vente libre
(sans point)

Nos beaux bas Fr. **1.90**
Impôt non compris

J. KURTH, Neuchâtel

Incomparable

FOURNEAUX EN CATELLES
Economie de bois
Température agréable

JÄHRMANN
MAITRE POÊLIER constructeur
PARCS 78
Tél. 5 40 71
POTAGERS « SARINA »
CALORIFÈRES

Radio à 8 fr.

par mois, provenant de notre service d'échange, entièrement revisés, livrés avec même garantie que postes neufs, depuis Fr. 55.— à

RADIO - ALPA ★
Ch. Rémy
Seyon 9 a — Tél 5 12 43

Vélo

de dame sport, trois vitesses, à l'état de neuf, avec pneus de 1re qualité. Cycles-Motos, Châtelard 9, Peseux.

LE BRUIT NE FAIT PAS DE BIEN
ET LE BIEN NE FAIT PAS DE BRUIT...

La vie trépidante, énervante de nos jours vous incite à rechercher la tranquillité. Rendez votre intérieur «silencieux» en l'habillant bien.

Spichiger & Co

Linos - Rideaux
Tapis
conseille et vend en ami !
Place d'Armes
NEUCHATEL

A court de fromage ?

Pour un coupon de fromage, on obtient **deux « bigrement bon » —** fromage pour tartines (trois-quarts gras). C'est ainsi qu'on tire le plus de profit des cartes de fromage tout en économisant les cartes de beurre.

En vente chez les bons laitiers.

Chambre à coucher

bouleau poli: dont deux lits avec literie complète, deux tables de nuit, une coiffeuse, une grande armoire trois portes à Fr. **1250.-**

AU BAS PRIX

Meubles Alphonse Loup
Rue Fleury 3 - Neuchâtel

- Pour les vendanges,

Fromage gras — bien salé,

Fr. 3.60 le kg.

ZIMMERMANN S. A.

Machine à coudre

de démonstration, marque « **Bernina** », dans beau meuble noyer à un prix intéressant

Machines à coudre
H. WETTSTEIN
Grand'Rue 5 - Seyon 16
Tél. 5 34 24

Pour cause imprévue

à remettre, dans la Suisse française, un

commerce de fourrures

bien achalandé. Faire offres sous P. 8965 Y. à Publicitas, Berne. SA 15769 B

Radiateur électrique

« Therma », neuf, à vendre faute d'emploi. A. Roulier, Gorgier.

A vendre une

machine à tricoter « Dubied »

jauge 32 M M avec super-8, rayeur à touches et tous les accessoires, à l'état de neuf. — Adresser offres écrites sous O. S. 426 au bureau de la Feuille d'avis.

HERNIE

Bandages 1re qualité, élastique ou à ressort. Bas prix. Envois à choix. Indiquer tour et emplacement des hernies. — R. MICHEL, spécialiste, Mercerie 3, LAUSANNE. AS 380 L

CUISINE

DEMANDES à ACHETER

Argenterie usagée
est achetée
aux meilleurs prix du jour
H. Paillard, Seyon 12

Motos

On achète encore quelques motos. Prix maximum : 250 fr. Offres à Cycles-Motos, Châtelard, Peseux.

On demande (pressant) une

belle poussette

moderne, en bon état. Adresser offres écrites à B. O. 432 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche un

pousse-pousse

complet, en bon état. Adresser offres écrites à T. R. 431 au bureau de la Feuille d'avis.

Coffre

moyen ou petit serait acheté, dimensions, marque et prix, sous chiffres P. C. 408 au bureau de la Feuille d'avis.

Les nouveaux

MEDIATOR

sont en vente chez

ELEXA
S. A.
RADIO
Ruelle Dublé 1
NEUCHATEL

Vente au comptant ou par mensualités

Vélo de dame

chromé, et un d'homme, luxe, trois vitesses, lumières, porte-bagages, bons pneus. Prix avantageux. Faubourg de la gare 29, 2me étage.

A vendre

deux cuves

de 40 et 25 gerles. S'adresser à E. Schaeffer S. A., Saint-Blaise.

Bijoux et brillants

Argenterie ancienne
Pendules neuchâteloises

L. MICHAUD
PLACE PURRY 1

Thiel

maître teinturier

5 17 51

---

5 12 34
EPICERIE FINE
Vins-Liqueurs
MAGASIN E. MORTHIER
LANGEL succ. NEUCHATEL

TOUT POUR L'OPTIQUE chez
DUVANEL OPTIC
Tél. 5 31 89

La boucherie-charcuterie
R. MARGOT
Rue du Seyon 5 a
NEUCHATEL
5 14 56
vous sert toujours bien, aux meilleurs prix du jour

Epicerie fine
A. Horisberger-Lüscher
Faubourg de l'Hôpital 17
Tél. 5 12 58
Vins et liqueurs
Cafés rôtis

Entreprise de VITRERIE
M. SCHLEPPY
Successeur de Crivelli
Faubourg du Lac 8 - Neuchâtel
Tél. 5 21 68
Tous genres de glaces
Glaces pour automobiles
Vente de verre au détail

Piffaretti ÉLECTRICITÉ
NEUCHATEL 5 26 48
Concessionnaire
RUE SAINT-MAURICE 11

DECOPPET FRÈRES

Menuiserie - Charpenterie
Parqueterie
Contre le froid, pose de joints métalliques
Tél. 5 12 67
Neuchâtel - Evole 49

JIKA SPORTS
Neuchâtel
Le choix — La qualité
POUR tous SPORTIFS
Tél. 5 19 93

REMAILLAGE DE BAS
à la machine
Première maille, 30 c., suivante, 15 c.
Mme TONDU
RUE DE L'HOPITAL 9
2me étage

GYPSERIE-PEINTURE
PAPIERS PEINTS
F. Bornicchia
Fils
SAINT-MAURICE 12
5 19 79

FERBLANTERIE
APPAREILLAGE
F. Gross & fils
Installations sanitaires
COQ-D'INDE 24
5 20 56

Carl Donner
BELLEVAUX 8
5 31 23
Tous travaux de serrurerie et réparations
Volets à rouleaux, sangle, corde

Papeterie-Librairie des
TERREAUX S. A.
5 12 79
MEUBLES EN ACIER
ERGA
Fournitures générales

GRAND CHOIX de
BICYCLETTES et ACCESSOIRES
Marcel Bornand
TEMPLE-NEUF 6
5 16 17

Pour un
faire-part de deuil :
Imprimerie Centrale S. A.
5 12 26

RADIOS
Réparations toutes les marques
RADIO-STAR répare vite
RADIO-STAR répare bien
5 29 43
RADIO-STAR
pierre-andré perret
Seyon 28 — Neuchâtel

OBRECHT

Nettoyage et teinture de tous vêtements — Prix modérés
Rue du Seyon 5 b — **Tél. 5 22 40**

Récupération

Nous rachetons tous les vieux disques même abîmés ou cassés
au plus haut prix

Hug et Cie, Musique, Neuchâtel

AVIS DIVERS

SUCHARD HOLDING
Société anonyme, à Lausanne

Dénonciation au remboursement de l'emprunt 4 ½ % Suchard S.A. Neuchâtel de Fr. 6,000,000.— de 1930

Conformément à la faculté qui lui est réservée dans les conditions de l'emprunt, la soussignée dénonce pour le remboursement au 31 mars 1942, le solde en circulation de Fr. 5,525,000.— de l'emprunt 4 ½ % Suchard S. A., Neuchâtel, de Fr. 6,000,000.— de 1930.

Le remboursement s'effectuera contre remise des titres accompagnés de tous les coupons non échus, aux caisses:

de la BANQUE CANTONALE NEUCHATELOISE, à Neuchâtel, chez ses succursales, agences et bureaux-correspondants dans le canton de Neuchâtel;

de la SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE, à Bâle, et à tous les autres sièges, succursales et agences en Suisse.

Les obligations cesseront de porter intérêt dès le 31 mars 1942.

Lausanne, 15 octobre 1941.

SUCHARD HOLDING, Société Anonyme.

Invitation cordiale...

Si vous avez l'habitude de vous habiller sur mesure, vous trouverez encore et toujours chez PKZ une collection de tissus impeccables. Vous pouvez être convaincu que la coupe, le chic et le fini sont de tout premier ordre. Tout à fait sans engagement, faites-vous montrer la collection au rayon de mesure PKZ.

PKZ

NEUCHATEL, rue du Seyon 2

SALLE DE LA PAIX

Jeudi 16 octobre 1941, à 20 h.

Soirée de danse et de musique

offerte par

Claire LUCILE et Catherine GRIS pianiste de Genève

à l'Amicale des sourds et au public neuchâtelois

ENTRÉE LIBRE

PALPITATIONS

oppression, congestion, angoisses ... Voilà des signes de déficience du cœur, d'insuffisance circulatoire dans tout l'organisme, causes de tant de troubles séniles. Le GUI et l'AUBÉPINE, deux des éléments essentiels d'Artérosan, sont connus depuis l'antiquité pour leur action régulatrice et calmante du cœur. Mais les autres composants d'Artérosan ont aussi leur importance: l'AIL dépuratif et digestif, et l'acide silicique de la PRÊLE qui régénère les tissus.

Arterosan

pour hommes et femmes de plus de 40 ans

C'est dans son action radicale et profonde que réside le secret de ce remède aux 4 plantes.

En vente dans les pharmacies à Frs. 4.50, boîte-cure Frs. 11.50

Un produit de la Galactina Belp - donc un bon produit

SA 3426 B

Le comité de l'« Atelier des loisirs » pour jeunes gens, qui va ouvrir ses portes très prochainement, aurait encore besoin d'une **GRANDE ARMOIRE** et de **DEUX TABLES SOLIDES.** Il serait reconnaissant si quelqu'un pouvait lui en donner ou lui en prêter. — S'adresser à M. Rosselet, Parcs 83.

Vous tournez le manche: le rasoir s'ouvre. Vous placez la lame. Un tour: il est fermé. Vous commencez de vous raser. Voilà le rasoir moderne, d'une seule pièce! Il n'en est pas de plus pratique — de plus parfait. Le Gillette «Aristocrat» est présenté dans un joli écrin et ne coûte que **fr. 16.30**. Avec ce rasoir, utilisez de préférence la lame Gillette Bleue, à double trempe électrique. Le paquet de 10 lames **fr. 2.05**.

GILLETTE

Aristocrat

SA 3005 Z

Beaux plantons

de choux, salades et laitues. Chrysanthèmes en pots et fleurs coupées, chez R. Fatton, à l'ouest du Crématoire. Banc au marché.

SOCIÉTÉ PHILATÉLIQUE DE NEUCHATEL

Assemblée générale jeudi 16 octobre

à 20 h., au Café des Alpes, salle du 1er étage

Campagne neuchâteloise pour la famille

CULTES DIMANCHE 19 OCTOBRE: Temple du bas, M. DuBois: « *La règle d'or de la famille pour le salut du foyer* ».

DIMANCHE 26 OCTOBRE: Temple du bas M. A. Junod, Collégiale M. A. Méan: *Culte pour la famille et la jeunesse réunies.*

CONFÉRENCES Grande salle des conférences, **à 20 h. 15**

Mercredi 22 Dr A. BOLLE: « *Le conflit des générations* ».
Mercredi 29 M. G. DELUZ, pasteur: « *La famille* ».
Entrée libre. Collecte à la sortie.
Mlle V. JÉQUIER: « *La famille et l'enfant difficile* ».

Lundi 20 Collège de la Maladière, sous-sol
Mardi 21 Collège des Terreaux, grand auditoire } à 20 h. 15
Jeudi 23 Collège des Parcs, salle du musée

Conférence pour les parents. Entrée libre.

EXPOSITION de puériculture et projection du film « La famille heureuse », organisée par Pro Juventute. Collège de la Promenade du 16 au 20 octobre. (Voir annonce spéciale.)

Toutes les conférences se terminent *avant 21 h. 45*

« *PRO FAMILIA* ».
CONSEIL NEUCHATELOIS DE LA FAMILLE.

LES GRANDES DIFFICULTÉS DE NOS VOISINS

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Comment s'effectue aujourd'hui le ravitaillement de la France

La situation alimentaire ne s'est guère améliorée depuis quelques mois

MATIÈRES GRASSES

Du côté des matières grasses, le passé, le présent et surtout l'avenir ont le même visage renfrogné de disette. Les tickets donnent droit à la ration, mais pas au moindre supplément, qui serait pourtant bienvenu étant donné les difficultés de préparation des légumes.

Allez donc accommoder des cardons sans beurre ni graisse ou des carottes sans autre bouillon que le jus de leur cuisson! Avec les rations minuscules de viande dont elle dispose, il est bien rare que la maîtresse de maison puisse se constituer une réserve de graisse de ménage. Le résultat de toute cette affaire c'est que les Français, déjà buveurs d'eau par nécessité, deviennent végétariens par obligation. Le malheur est qu'ils ne peuvent compenser les calories perdues d'un côté par celles que leur procureraient les graisses animales ou végétales et que leurs allocations en beurre et graisse sont de toute évidence très insuffisantes pour un organisme normal travaillant régulièrement.

Le beurre, sur lequel les Français se montraient autrefois si délicats, est maintenant accueilli avec joie, qu'il soit très frais, moins frais ou même un peu rance.

Qu'il ait goût de noisette ou de lait aigre, on ne voit plus désormais en lui qu'un aliment reconstituant, et c'est au marché noir le produit le plus recherché avec la volaille, dont les distributions viennent de reprendre récemment aussi bien en zone libre qu'en zone occupée. Il y aurait d'ailleurs beaucoup à dire au sujet de la volaille et du trafic illicite qui s'opère un peu partout.

Ce qu'il convient seulement de souligner, c'est que le marché noir n'a jamais si bien fonctionné que depuis le début de l'été, à Paris particulièrement où, pourvu que vous ayez la poche pleine, vous pouvez, dans un grand restaurant, faire un repas pantagruélique sans restriction, avec beurre sur la table, steak de bœuf épais comme la main et toute la carte des vins. De plus, un café, café sans ersatz, vous sera servi et la bouteille de fine ou d'Armagnac viendra clôturer un aussi royal festin.

A Vichy, où les règlements sont plus étroitement observés, on mange mal et peu et les « suppléments », cette plaie de la restauration, sont relativement rares. Ils s'appliquent surtout à la volaille, et ce ne fut pas à un certain moment sans provoquer des réclamations des particuliers qui voyaient leurs paniers vides, alors que tout était raflé par les hôtels. Un peu de justice est intervenue depuis et la répartition est maintenant équitable.

VOLAILLES ET ŒUFS

On touche du poulet ou de l'oie tous les dix jours environ, et à des prix abordables: 45 francs français le kilo. Au marché noir de la campagne, il faut payer le double... mais on est servi tout de suite sans limitation de poids; le tout alors est de ne pas se faire prendre au retour par la maréchaussée, qui monte une garde diligente aux entrées de Vichy.

De temps en temps, elle réussit son coup et on apprend par les journaux que M. X... ou M. Y... se sont vu infliger 25 fr., 100 fr., et quelquefois plus, d'amende. Aller aux provisions est devenu une véritable expédition, et c'est à qui, du consommateur et des gendarmes, déploiera le plus d'ingéniosité.

En toute objectivité, la palme revient au consommateur, à qui l'appétit et la fringale font déployer des trésors d'astuce. Plus tard, quand ces mauvaises journées ne seront plus qu'un souvenir, peut-être pourrons-nous raconter l'histoire souvent pittoresque du marché noir et de « ses combines ».

En attendant ce jour les Français, dans leur très grande majorité, supportent avec beaucoup de courage les privations qui leur sont imposées par les circonstances et ils économisent chaque parcelle de denrées rationnées avec un mérite auquel il convient de rendre hommage. Ainsi, l'huile est servie avec une parcimonie qui fait songer aux vierges sages des Ecritures. C'est que la ration est bien mince et que les salades sont innombrables car, faute souvent d'autre chose, on se rabat sur les salades, dont le Français commence d'ailleurs à avoir une sacrée indigestion.

Encore la salade n'est-elle plus ce qu'elle doit être selon les canons culinaires, car si l'huile est rare, le vinaigre ne l'est pas moins. Inutile de parler de la moutarde, disparue dès l'an dernier, et du poivre, auquel s'est substitué un succédané aromatique qui n'a plus de poivre que le souvenir.

Quant aux œufs, ils sont « tabou », littéralement « tabou », et il n'en a été distribué depuis le début de l'année 1941 que six pour une famille de trois personnes, et encore étaient-ils de conserve.

D'où venaient ces œufs? Du Maroc, de Bulgarie, de Roumanie? Nul ne l'a jamais su, mais ils firent de bien bonnes crêpes, ou plus exactement ils auraient pu faire de merveilleuses crêpes si l'on avait eu du beurre et de la blanche farine.

LES OIGNONS ENVOLÉS

Ainsi, à l'heure où nous écrivons cette chronique sur le ventre de Vichy, la grande question n'est pas, comme on serait tenté de le croire à la lecture des journaux, la bataille à l'est ou l'évolution de la politique franco-allemande. Non, ce qui intéresse les femmes qui vont au marché c'est de savoir ce qu'elles pourront y trouver et, en premier lieu, s'il leur sera possible de dénicher des oignons.

Si bizarre que cela puisse paraître, il y a un problème des oignons, ou plus simplement il n'y a plus d'oignons à Vichy depuis plus de quarante-cinq jours.

Cette constatation peut paraître plaisante à qui possède des oignons en abondance, mais celui qui en est privé s'aperçoit vite que sans lui toute cuisine devient fade et triste à pleurer, ce qui, en matière d'oignon, est encore un vivant paradoxe.

Plus de liaisons, plus de soupes parfumées. Les cuisinières demanderaient bien aussi quelques haricots secs, dont deux distributions seulement furent faites l'an dernier, des lentilles qui sont si nourrissantes, bref tout un paradis alimentaire que défend jalousement un archange armé de ces cartes qui sont à la fois la meilleure et la pire des inventions, la meilleure parce qu'elles assurent le minimum indispensable, la pire parce qu'elles sont toujours aux yeux des Français l'impitoyable rappel de leurs misères. Mais qui donc pourrait s'estimer satisfait du nécessaire? La sagesse n'est pas de ce monde et il n'est pas de plus ingrat ministère que celui du ravitaillement, et pourtant, sans cartes, que serait-il advenu en France?

Ceux qui se plaignent l'oublient trop souvent. On aurait vu des hausses vertigineuses et des accaparements scandaleux.

Ces maux ont été évités. Cela vaut bien que l'on découpe de petits carrés de papier pour avoir le droit d'acheter « son kilo de pommes de terre ».

M. G. GÉLIS.

Carnet du jour

Salle des conférences: 20 h., Récital Chopin par Marie Panthès.

CINÉMAS

Rex: Le président Haudecœur.
Studio: Des hommes sont nés.
Apollo: Cora Terry.
Palace: Angèle (fin).
Théâtre: Le retour du gangster.

LES ARTS ET LES LETTRES

Un anniversaire

Il y a cent ans naissait Clemenceau. Son plus beau portrait, c'est lui-même qui l'a tracé en peignant Démosthène:

« Il voulut jusqu'au bout: c'est tout ce qu'on peut dire. Il put voir dès les premiers jours que le courage militaire se prodiguait en vain si le courage civil n'osait le mettre en œuvre.

» A travers tout, il sentit qu'il n'y a pas de défaite pour les grands cœurs. »

Découvertes historiques en Argovie

Au cours de fouilles effectuées entre Remigen et Mönthal en Argovie, on a découvert un important cimetière. Une ligne de 30 tombes a été mise à jour. Elle est orientée de l'est à l'ouest. Il s'agit de tombes germaniques datant de l'an 600 après Jésus-Christ. Des armes de fer, des pointes de lances, des couteaux et autres objets ont été découverts dans trois des tombeaux.

Un livre par jour

« Feuilles dans le vent »

par Benjamin Vallotton

A vingt-cinq ans de distance, et avec le même courage clairvoyant, la même générosité, M. Benjamin Vallotton nous apporte des messages qui sont d'une veine pareille à ceux contenus dans ses livres de 1917-18. Il faut lire « Feuilles dans le vent », récit rapide et vigoureux de l'exode des Alsaciens aux premiers jours de 1940. Sous l'action brossée à larges traits vifs et colorés se devine l'intention de l'auteur de nous apprendre à comparer notre sort à celui des populations meurtries par la guerre. Livre magnifique et poignant qui restera comme un vivant témoignage d'un des moments les plus cruels de cette guerre en même temps que comme une leçon profonde et sage. (g)

Edit. Rouge, Lausanne.

Figures littéraires contemporaines

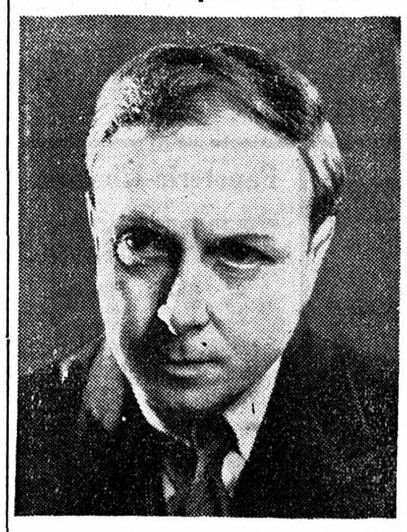

M. A.-J. Cronin, le célèbre écrivain anglais, l'auteur de nombreux romans à succès traduits dans notre langue.

LA VIE DE NOS SOCIÉTÉS

A la Société de consommation de Bienne

Le rapport annuel de la Société coopérative de consommation de Bienne et environs vient d'être publié. Il nous apprend que le nombre des sociétaires s'est augmenté de 1437 pour passer à 8354 à fin juin 1941. Les achats se sont montés à 5,625,653 fr. 17, soit une augmentation de 450,665 fr. 58 sur l'exercice précédent et une moyenne de 673 francs par sociétaire. L'excédent des recettes d'exploitation accuse une somme de 361,405 fr. 30, dont 312,000 francs sont affectés à la ristourne, fixée cette année à 8 %. La société possède vingt-six immeubles d'une valeur globale de 1,425,151 francs et d'une superficie de 20,911 mètres carrés. La « Coopé » fêtera le mois prochain le cinquantenaire de sa fondation.

Fédération des Sociétés d'études commerciales de la Suisse romande

Les organes de cette fédération, forte de plus de 6000 membres et qui groupe l'Association des commis de Genève, la Société des jeunes commerçants de Lausanne et l'Union commerciale de Neuchâtel, ont tenu leurs assises annuelles à Genève, les 11 et 12 octobre 1941.

L'assemblée a entendu les rapports de ses représentants dans les commissions centrales suisses d'examens (apprentis de commerce, comptables diplômés, Chambre suisse d'expertises comptables) ainsi que de ses délégués auprès de l'Association suisse pour l'enseignement commercial.

Elle a enregistré avec satisfaction les résultats des premiers examens professionnels supérieurs dans le commerce de détail en Suisse romande, dont l'organisation fut confiée à son bureau par la Fédération romande des détaillants.

Elle a pris acte avec satisfaction des récentes décisions des Chambres fédérales au sujet de l'organisation professionnelle. La Fédération suit avec intérêt le développement de ce mouvement auquel elle accorde tout son appui, notamment par l'intermédiaire de la commission professionnelle constituée aux côtés du comité.

Cette même commission, en continuant d'exercer une influence conciliatrice entre patrons et employés, étudiera tous les cas qui lui seront soumis par les membres des trois sociétés.

Pour répondre à des demandes pressantes qui lui sont parvenues de la part de groupements professionnels, la Fédération, dans le cadre de ses statuts, s'est déclarée disposée à recevoir dans ses rangs de nouveaux adhérents avec lesquels elle concourra aux buts qu'elle s'est imposée.

La Fédération des sociétés d'études commerciales de la Suisse romande a constitué ensuite son comité pour le nouvel exercice.

Communiqués

Campagne neuchâteloise pour la famille

Dans quelques jours s'ouvrira la campagne neuchâteloise pour la famille.

Le Conseil neuchâtelois de la famille et le comité de « Pro Familia » ont mis sur pied pour cet hiver tout un programme de conférences et de manifestations diverses d'intérêt artistique et littéraire.

Dans l'état de troubles qui bouleversent actuellement l'Europe et le monde entier, chacun comprendra la nécessité qu'il y a de redonner à la famille le rayonnement qu'elle doit avoir pour accomplir utilement sa mission, et à refaire d'elle le centre de la société de demain.

Le public neuchâtelois est invité à suivre avec intérêt et à soutenir moralement et financièrement la grande campagne qui s'organise.

Les deux premières conférences au programme seront données à la Grande salle des conférences, l'une par le A. Bolle et l'autre par M. G. Deluz, pasteur. Mentionnons aussi à l'intention des parents la conférence de Mlle V. Jéquier, sur: « La famille et l'enfant difficile ».

Jean Rings à la Rotonde

Il était une fois seize jeunes gens qui suivaient l'évolution de la musique de danse, passionnés pour les grands ensembles de jazz que le disque ou la radio leur faisaient connaître.

Musiciens eux-mêmes, ils travaillaient individuellement quand un soir, il y a quelques mois, ils décidèrent de se rassembler. L'entrain, peut-être aussi l'enthousiasme de la jeunesse se manifestèrent par une présence assidue aux répétitions. L'excellente discipline sous la ferme direction du jeune chef Jean Rings leur permit d'obtenir les plus éblouissants résultats. C'est ainsi que cet ensemble qu'il nous sera donné d'entendre en un seul concert samedi 18 courant à la Rotonde est arrivé aux plus brillants résultats.

Une heureuse et charmante innovation à Neuchâtel à l'occasion des vendanges

La traditionnelle fête des vendanges n'ayant pu avoir lieu, la Société des cafetiers, restaurateurs et hôteliers de Neuchâtel vient d'avoir la très heureuse et originale idée d'organiser un ensemble de grands bals populaires des vendanges, qui auront lieu samedi 18 octobre et pour lesquels une charmante innovation a été prévue: toute personne munie de la carte spéciale qui sera faite à cette occasion pourra aller danser où qu'il lui plaise dans les restaurants suivants dont l'entrée lui sera ouverte: restaurant des Alpes, Beau-Rivage, Beau-Séjour, Concert et Rotonde.

Le Conseil communal et son directeur de police, M. Jean Wenger, ont trouvé cette idée ingénieuse, estimant avec raison qu'il était indiqué de fêter d'une façon toute spéciale les vendanges de cette année. Aussi a-t-il accordé une permission de 2 heures à tous les cafés et une permission de 4 heures aux salles de danse ci-dessus indiquées.

Cette fête — car c'en est une — s'annonce donc sous le signe d'une gaîté dont tous les Neuchâtelois voudront profiter, d'autant plus que tous les établissements ont engagé pour cette occasion exceptionnelle d'excellents orchestres. On prévoit même l'arrivée du grand orchestre Jean Rings qui donnera samedi, avant l'ouverture des bals, un grand concert.

La journée et la soirée de samedi promettent donc d'être d'une grande gaîté. Que chacun en profite.

Une soirée de danse et de musique

L'amicale des sourds de Neuchâtel invite ses membres et le public neuchâtelois à une soirée de danse et de musique donnée par Claire Lucile et Catherine Gris, de Genève, le 16 octobre, à la Salle de la Paix. Le programme sera nouveau et nous espérons que tous ceux qui s'intéressent à cette œuvre et à la danse viendront nombreux. Le succès obtenu par Claire Lucile le printemps dernier est une garantie de réussite pour cette petite fête.

LA VIE NATIONALE

Nos rations de denrées alimentaires en novembre

BERNE, 14. — L'Office fédéral de guerre pour l'alimentation communique:

Alors que pendant les mois d'été et d'automne, les rations de denrées alimentaires avaient été un peu diminuées en raison de la température plus élevée et des récoltes, celles de novembre marquent une légère augmentation. Ainsi, la carte d'adulte donne de nouveau droit à une ration de 250 grammes de légumineuses, la carte d'enfant donnant droit à la moitié de cette quantité. De plus, la ration de graisse est augmentée de 50 gr. pour les adultes et cela par suite de l'augmentation de 100 grammes de l'attribution huile-graisse et de la diminution de 50 gr. des coupons beurre. La ration de fromage reste inchangée. Cependant, pour un coupon de fromage de 100 gr. on peut obtenir maintenant 150 gr. de fromage tout gras à pâte molle, au lieu de 125 gr., ce qui était le cas jusqu'à présent. Jusqu'au moment où le fromage mi-gras, le fromage quart-gras et le fromage maigre pourront être apportés en plus grandes quantités sur le marché, il est recommandé d'acheter du fromage tout gras à pâte molle.

Le café, le thé et le cacao sont, pour la première fois, attribués selon un système de points. Les coupons de la carte personnelle mentionnent un certain nombre de points correspondant au nombre de grammes suivants:

	Groupes de marchandises	Rations en points Adultes	½	Enfants	Coupons en points Adultes	½	Enfants
Café/thé	(20)	150	75	—	1 à 100	1 à 25	—
Cacao					1 à 50	5 à 10	—
Succédanés du café/thé	(21)	50	25	100	5 à 10	1 à 25	1 à 50
Cacao							5 à 10

Valeur des points

100 gr. de café rôti correspondent à . .	100	points	du	groupe	20	
100 gr. extraits de café » » . .	150	points	du	groupe	20	
100 gr. de produits complémentaires du café correspondent à	50	points	des	groupes	20 ou	21
100 gr. succédanés de café corresp. à	50	»	»	»	20 ou	21
100 gr. cacao »	60	»	»	»	20 ou	21
100 gr. thé »	150	»	»	»	20 ou	21

Les coupons 20 donnent droit à l'acquisition de café, d'extraits de café, de produits complémentaires du café, de succédanés de café, de cacao ou de thé; les coupons 21 donnent droit seulement à l'acquisition de produits complémentaires du café, de cacao et de thé.

Dans le cadre des dispositions ci-dessus, on peut combiner ses achats selon les marchandises que l'on préfère. Cependant, ces coupons 20 et 21, comme les autres coupons à option, ne donnent pas le droit d'exiger la livraison d'une denrée déterminée. Si l'on combine ses achats de certaines façons, si, par exemple, l'on achète avec une carte entière 300 gr. de cacao, pour lesquels on ne donne que 180 points, il reste des points disponibles. Ils peuvent être groupés avec les points disponibles des autres membres de la famille ou avec ceux du mois suivant, puisque les coupons 20 et 21 sont, dès maintenant, valables jusqu'au 5 du mois suivants. Pour les personnes qui retirent toute la valeur de leurs coupons en cacao, la ration se trouve augmentée et passe de 200 à 300 grammes.

Les nouveau-nés et les accouchées sont, dès maintenant au bénéfice d'un avantage. A partir du 1er novembre, les nouveau-nés ont droit à une carte personnelle pour enfant dès le mois de leur naissance. De plus, les accouchées ont droit à une carte supplémentaire pour enfant. Ces deux cartes peuvent être retirées soit au cours du mois de la naissance, soit au cours du mois suivant.

Malgré l'augmentation des rations de certains groupes, il est recommandé à la population entière, ménage privés et ménages collectifs, de faire preuve de la plus grande économie, étant donné l'état de nos approvisionnements.

Des ouvriers polonais en Valais

SION, 14. — On apprend qu'un effectif de 2000 ouvriers polonais viendra prochainement en Valais, où il travaillera à des défrichements de terrains et à l'extension des cultures. D'autres équipes sont employées dans différentes mines de charbon. Rappelons qu'au cours de la dernière guerre, des soldats russes avaient collaboré à la construction du canal Riddes-Martigny.

LE STIMULANT
Apéritif au vin et quinquina

LE FAIT DU JOUR

Pénurie de houille blanche

Il faudra réduire la consommation du courant électrique

Notre correspondant de Berne nous écrit :

A la fin de l'été déjà, on a constaté que les conditions météorologiques avaient été très défavorables à la production d'énergie électrique. Il n'a pas été possible d'alimenter les bassins d'accumulation comme on l'aurait désiré, non seulement pour assurer les besoins de la consommation normale, mais encore pour suppléer, dans une certaine mesure, à la pénurie de charbon. Aussi, les autorités de l'économie de guerre avaient-elles laissé entrevoir déjà des mesures propres à réduire la consommation du courant électrique. Déjà les chemins de fer fédéraux ont dû prendre diverses dispositions. Les particuliers devront, eux aussi, accepter certaines restrictions.

On annonce, en effet, qu'un projet d'ordonnance est à l'étude. Il réglera sans doute l'usage de certains appareils électriques. Il est question aussi de fixer un contingent, sur la base de la consommation normale et qui serait fourni aux prix habituels. En revanche, le courant consommé en plus se paierait sensiblement plus cher, ce qui inciterait certainement de nombreux abonnés à faire des économies d'électricité. Nous serons bientôt fixés sur les intentions et les décisions des autorités à ce sujet.

Cette situation remettra peut-être au premier plan de l'actualité quelques grands projets de construction d'usines électriques qu'une commission spéciale avait étudiés naguère et qui figurent dans un vaste programme de travaux publics dont on ne parle plus guère aujourd'hui.

G. P.

A l'assemblée de l'Union des producteurs de lait

BERNE, 14. — L'Assemblée des délégués de l'Union centrale des producteurs de lait, réunie mardi, a acquiescé à l'arrangement conclu avec le département fédéral de l'économie publique, aux termes duquel le prix du lait sera relevé de 2 centimes par kg. ou litre au producteur et au consommateur à partir du 1er novembre 1941. Elle a acquiescé également au renvoi au 1er février 1942 de l'adaptation des prix de vente du beurre et du fromage. Il en résulte que l'Union centrale devra verser un subside de 50 centimes au maximum par kilo de beurre aux fabricants, durant les mois de novembre à janvier.

L'assemblée a donné à la direction de l'Union centrale les compétences voulues pour assurer le ravitaillement du pays en lait et en produits laitiers, et l'a notamment autorisée à verser des subsides pour l'acquisition du lait de secours des grands centres de consommation.

L'exploitation du charbon en Valais

SION, 14. — Une centaine d'ouvriers travaillent actuellement aux travaux préliminaires que nécessitera l'exploitation de la mine de charbon de Dorénaz. On a découvert d'importants gisements et l'on escompte une production de 30 à 40 tonnes de combustible par jour. D'entente avec la commune, les directeurs de l'entreprise procèdent à l'installation d'un téléférique qui reliera les Diablets, à 500 m. d'altitude, à Méronaz, situé à 1700 m. Des soldats alpins ont contribué au transport des câbles, qui accusent un poids de 25 tonnes.

LES SPORTS

HOCKEY SUR GLACE

Le calendrier du championnat suisse

Le comité central de la ligue suisse de hockey sur place a établi comme suit le calendrier du championnat :

23 novembre : Rotweiss Bâle - Davos ; 23 novembre : C. P. Berne - Rotweiss ; 30 novembre : Montchoisi Lausanne - Rotweiss ; entre le 14 et le 21 décembre : Davos - Grasshoppers ; C. P. Zurich - C. P. Berne ; Arosa - Montchoisi ; 28 décembre : Arosa - Rotweiss ; 4 janvier : Montchoisi - C. P. Zurich ; Bâle - Grasshoppers ; Davos-Arosa ; 17 janvier : Montchoisi - Davos ; 18 janvier : C. P. Berne - Davos ; C. P. Zurich - Rotweiss ; Grasshoppers - Arosa ; 25 janvier : C. P. Berne - Davos ; C. P. Berne - Grasshoppers ; 1er février : Montchoisi - Grasshoppers ; Arosa - C. P. Berne ; 8 février : Davos - C P. Zurich ; C. P. Berne - Montchoisi.

VOL A VOILE

Au Club neuchâtelois d'aviation

En dépit des circonstances actuelles, le Club neuchâtelois d'aviation continue à maintenir son activité sur Planeyse, où les vols d'entraînement aux brevets A et B se poursuivent de manière satisfaisante.

Dimanche dernier, sous l'experte direction de M. Eichenberger, moniteur, MM. Jeanbourquin et Franz, de la Chaux-de-Fonds, ont passé brillamment les épreuves du brevet C en tenant l'air pendant 30 à 40 minutes au-dessus de la Tourne.

Acidité de l'estomac
Employez la Poudre DOPS du Dr O. Dubois.
Le flacon : Fr. 2.40
Demandez un échantillon à votre pharmacien

Nouvelles économiques et financières

BOURSE
(COURS DE CLÔTURE)

BOURSE DE GENÈVE

OBLIGATIONS	13 oct.	14 oct.
3 ¼ % Ch. Frco-Suisse	522.— d	522.— d
3 % Ch. Jougne-Eclép.	490.—	490.— d
3 % Genevois à lots	122.— d	123.—
5 % Ville de Rio	105.—	104.— d
5 % Argentines céd...	38.25 %	38.— %
6 % Hispano bons ..	211.— d	211.— d
ACTIONS		
Sté fin. italo-suisse..	120.— d	120.— d
Sté gén. p. l'Ind. élec.	185.— d	187.— d
Sté fin. franco-suisse	59.— d	59.— d
Am. europ. secur. ord.	28.50	28.75
Am. europ. secur. priv.	375.— d	375.— d
Cie genev. ind. d. gaz	295.— d	300.—
Sté lyonn. eaux-éclair.	97.—	96.— d
Aramayo	35.—	35.—
Mines de Bor	145.— d	—.—
Chartered	12.—	12.50
Totis non estamp. ..	105.—	106.—
Parts Setif	240.— d	243.—
Financ. des caoutch.	16.— d	16.50
Electrolux B.	76.—	77.—
Roul billes B (SKF)	238.—	238.—
Separator B	77.—	78.—

BOURSE DE ZURICH

OBLIGATIONS	13 oct.	14 oct.
3 % C.F.F. diff. 1903	100.30 %	99.90 %
3 % C.F.F. 1938	97.40 %	97.20 %
4 ½ Empr. féd. 1930	101.40 %	101.40 %
3 % Défense nat. 1936	102.65 %	102.50 %
3 ½-4 % Déf. nat. 1940	104.90 %	104.80 %
3 ½ Jura-Simpl. 1894	103.30 %	103.20 %
3 ½ Goth. 1895 Ire h.	102.65 %	102.25 %
ACTIONS		
Banque fédérale S. A.	405.—	400.—
Union de banq. suisse	562.— d	562.— d
Crédit Suisse	525.— d	523.—
Crédit foncier suisse	290.— d	290.— d
Bque p. entrep. élect.	448.— ex	450.—
Motor Colombus	304.—	308.—
Sté suisse-am. d'él. A	71.— d	71.—
Alumin. Neuhausen ..	3170.—	3205.—
C.-F. Bally S. A.	930.— d	940.— d
Brown, Boveri et Co	277.—	279.—
Conserves Lenzbourg	1900.— o	1850.— d
Aciéries Fischer	1025.—	1020.—
Lonza	790.—	800.—
Nestlé	905.—	907.—
Sulzer	1225.—	1225.—
Baltimore et Ohio ..	23.75	23.50
Pensylvania	100.—	99.—
General electric	141.—	144.—
Stand Oil Cy of N. J.	178.— d	180.—
Int nick Co of Can.	140.—	138.—
Kennec Copper corp.	157.—	160.—
Montgom Ward et Co	155.— d	155.— d
Hisp. am. de electric.	995.—	990.—
Italo-argent. de elect.	141.—	141.—
Royal Dutch	350.—	365.—
Allumettes suéd. B ..	12.— d	12.— d

BOURSE DE BALE

ACTIONS	13 oct.	14 oct.
Banque commerc Bâle	350.—	352.— d
Sté de banque suisse	453.— d	455.— d
Sté suis. p. l'ind élec.	375.— d	377.—
Sté p. l'indust. chim	6000.— d	6000.— d
Chimiques Sandoz ..	8000.— d	8000.— d
Schappe de Bâle	828.—	825.—

BOURSE DE LAUSANNE

ACTIONS	13 oct.	14 oct.
Bque cant. vaudoise	650.—	650.— o
Crédit foncier vaudois	650.— o	645.—
Câbles de Cossonay ..	1890.— o	1890.— o
Chaux et ciment S. r.	515.— d	525.— d
La Suisse, sté d'assur	3400.—	3400.—
Sté Romande d'Elect.	455.—	450.— d
Canton Fribourg 1902	15.— o	15.— o
Comm. Fribourg 1887	89.50	90.— o

(Cours communiqués par la Banque cantonale neuchâteloise.)

BOURSE DE NEUCHATEL

ACTIONS	13 oct.	14 oct.
Banque nationale	650.— d	640.— d
Crédit suisse	540.— o	523.— d
Crédit foncier neuchât.	545.— o	535.—
Sté de banque suisse	455.— d	457.— d
La Neuchâteloise	450.— o	435.— d
Câble élect. Cortaillod	3250.— d	3250.— d
Ed. Dubied et Cie	470.—	465.— d
Ciment Portland	855.— d	855.— d
Tramways Neuch ord.	400.— o	340.— d
» » priv	475.— d	475.— d
Imm Sandoz - Travers	150.— d	150.— d
Salle des concerts	250.— d	250.— d
Klaus	95.—	90.— d
Etablissem. Perrenoud	330.— d	330.— d
Zénith S. A. ordin. ..	120.— d	120.— d
» » privil. ..	120.— d	120.— d
OBLIGATIONS		
Etat Neuchât. 3 ½ 1902	101.— d	101.— d
Etat Neuchât. 4 ½ 1930	102.—	102.— d
Etat Neuchât. 4 % 1931	102.— o	102.—
Etat Neuchât. 4 % 1932	101.85	101.75 d
Etat Neuchât. 2 ½ 1932	90.—	90.—
Etat Neuchât. 4 % 1934	102.— d	102.— d
Etat Neuchât. 3 ½ 1938	98.60 d	98.60 d
Ville Neuchât. 3 ½ 1888	100.25 d	100.25 d
Ville Neuchât. 4 ½ 1931	102.— d	102.25
Ville Neuchât. 4 % 1931	102.50	102.— d
Ville Neuchât. 3 ½ 1932	100 50 d	100.50 d
Ville Neuchât. 3 ½ 1937	99.50	99.50 d
Ville Neuchât. 3 ½ 1941	101.50 d	101.50 d
Chx-de-Fonds 4 % 1931	80.50 o	80.50 o
Locle 3 ½ % 1903	67.— d	67.— d
Locle 4 % 1899	67.— d	67.— d
Locle 4 ½ 1930	67.— d	67.— d
Saint-Blaise 4 ½ % 1930	100.— d	100.— d
Crédit F N. 3 ½ % 1938	100.50 d	100.50 d
Tram. de N. 4 ½ % 1936	100.— d	100.— d
J Klaus 4 ½ 1931	101.— o	100.75
E. Perrenoud 4 % 1937	97.— d	—.—
Suchard 4 ½ 1930	101.50 o	101.25
Zénith 5 % 1930	100.50 d	100.50 d

Taux d'escompte Banque nationale 1 ½

BOURSE DE NEW-YORK

	Clôture 11 oct.	13 oct.
Allied Chemical et Dye	156.—	
American Can	83.—	
American Smelting ..	40.—	
American Tel et Teleg	153.—	
American Tobacco «B»	70.75	
Bethlehem Steel	63.—	
Chrysler Corporation	56.62	
Consolidated Edison	15.75	
Du Pont de Nemours	147.25	
Electric Bond et Share	2.—	
General Motors	39.75	
International Nickel	28.—	
New-York Central ..	12.—	
United Aircraft	37.—	
United States Steel	52.75	

Bourse fermée

Cours communiqués par le Crédit Suisse

Cours des métaux à Londres et à New-York

(Clôture)	11	13
Caoutchouc Londres :		
Disponible	13.68	13.68
Londres, Etain	256.12	256.12
— Or	168.—	168.—
— Argent	23.50	23.50
New-York: Cuivre		
— Plomb		
— Zinc		

Banque pour Entreprises électriques, Zurich

L'assemblée générale ordinaire du 11 octobre a approuvé le rapport et les comptes de l'exercice 1940-1941; elle a décidé de répartir un dividende de 4%, conformément aux propositions du conseil. Le mandat des membres du conseil sortant de charge a été renouvelé.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

LA BATAILLE POUR MOSCOU

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

D'effroyables combats font rage dans le secteur central

Les Russes continuent d'opposer à la «Wehrmacht» une résistance farouche

Le communiqué soviétique

MOSCOU, 15 (Reuter). — Le communiqué soviétique de minuit déclare:

Le 14 octobre, nos troupes ont combattu l'ennemi sur toute la longueur du front. Des combats particulièrement violents ont eu lieu dans les directions de Viasma, Briansk et Kalinine. Après un combat acharné, nos troupes ont évacué Mariopol. Le 12 octobre, 89 avions allemands furent détruits, dont 27 en combats aériens et 62 sur des aérodromes ennemis. Nous avons perdus 23 appareils. Le 14 octobre, huit avions allemands furent abattus aux abords de Moscou.

Des combats d'une violence inouïe

MOSCOU, 15 (Reuter). — Le communiqué soviétique de minuit déclare encore que mardi, pas moins de 13,000 Allemands ont été tués ou blessés dans la partie centrale du front, où les troupes russes continuent de résister opiniâtrement à l'ennemi qui avance.

Dans le courant de la journée, les Allemands ont lancé de nombreuses attaques pour forcer les défenses soviétiques sur un certain nombre de secteurs, et cela sans se soucier de leurs pertes.

Des milliers de cadavres de soldats allemands, des chars, des camions et des motocyclettes gisent dans les fossés antichars et aux abords des défenses soviétiques.

Pour se frayer un passage dans un secteur, l'ennemi a jeté dans la mêlée 28 chars, 200 motocyclettes et un régiment d'infanterie. Neuf chars furent endommagés avant d'avoir pu s'approcher des tranchées russes; les autres furent détruits au moyen de bouteilles d'essence enflammée et de grenades antichars. L'infanterie ennemie subit de lourdes pertes, et plus de 700 cadavres allemands, y compris ceux des officiers, restèrent sur le terrain.

Durant toute ces opérations, les troupes russes furent appuyées par l'aviation qui attaqua avce succès les renforts ennemis et les dépôts de munitions, et porta des coups aux troupes blindées et à l'artillerie ennemies.

La bataille pour Moscou avance vers sa crise

LONDRES, 14 (Reuter). — Selon une information reçue dans les milieux autorisés de Londres, toute activité sur le front russe semble s'être concentrée dans la partie moyenne du front et peu ailleurs.

La bataille pour Moscou semble avancer vers sa crise, les Allemands faisant tous leurs efforts pour obtenir une décision rapide. Le long de la ligne Roslav-Moscou, les Allemands ont avancé sur un front étroit en grande force atteignant Mojaisk à 100 km. à l'ouest de Moscou, mais ils furent repoussés et des combats violents se poursuivirent.

La situation à Briansk est obscure. Le secteur d'Orel est apparemment tenu contre de fortes attaques et quelques progrès ont été faits par les Allemands vers Rzhev.

Sur tout le front

Les ripostes de l'artillerie et de l'aviation soviétiques

MOSCOU, 14 (Reuter). — Le communiqué soviétique de midi dit encore que l'artillerie russe a causé de grandes pertes à l'ennemi qui lança une attaque sur un secteur en direction du nord-ouest du front. En plusieurs jours, les Allemands ont perdu au moins 5000 tués et blessés, tandis qu'une unité d'artillerie soviétique à elle seule détruisit 18 canons antichars, plusieurs pièces de campagne, trois batteries de mortiers de tranchées et 22 emplacements de mitrailleuses.

Devant Leningrad, l'aviation soviétique ainsi que les unités d'artillerie et les chars furent actifs et de nouveaux bombardiers piqueurs du type «Stormovik» ont détruit 120 camions remplis de soldats ennemis, 10 camions-citernes et plusieurs chars.

Dans la direction sud-ouest du front, l'aviation soviétique a infligé aussi des coups violents aux concentrations de troupes ennemies et aux colonnes de chars, de batteries et mortiers de campagne. Au cours d'attaques sur des aérodromes, dans cette région, neuf avions ennemis ont été détruits et sur un autre aérodrome en direction du nord-ouest, douze «Messerschmitt» furent abattus.

Plus que 2 jours mercredi et jeudi
ANGÈLE
suite et fin
le chef-d'œuvre de Marcel Pagnol
JEUDI, matinée à 3 h.
PRIX RÉDUITS Fr. 1.— et 1.50
PALACE

La résistance russe s'accroît: d'effroyables combats aériens

MOSCOU, 14 (Reuter). — Le correspondant de la «Pravda» écrit que l'offensive allemande sur le front de Viasma devant Moscou se ralentit au fur et à mesure que s'accroît la résistance de l'armée soviétique. Les Allemands transfèrent des chars et de l'infanterie motorisée d'un secteur à un autre.

Sur un secteur, les Allemands qui avaient commencé une manœuvre débordante après avoir rencontré une force de chars puissante, se mirent à masser de grandes forces de tanks et d'avions.

Le ciel autour de Viasma devint une arène énorme et les combats devinrent de plus en plus acharnés de jour et de nuit. Les avions allemands attaquent les grandes routes, les gares, les trains et les colonnes.

Les avions de combat soviétiques continuent d'opérer activement et dans un raid de surprise sur des unités motorisées, ont incendié 30 camions et tué des centaines de soldats ennemis par le feu des mitrailleuses.

«Les Allemands ne prendront pas Moscou» déclare le commissaire Lozovsky

MOSCOU, 15 (Reuter). — Le porte-parole du gouvernement soviétique, M. Lozovsky, a déclaré: «Nous savons que les Allemands ne prendront jamais Moscou. Chaque jour, leur avance devient plus lente. Chaque jour coûte davantage à l'ennemi. Les Allemands n'ont pas gagné la maîtrise des airs. Le fait que nous sommes à même d'évacuer sans difficulté les femmes, enfants et vieillards, prouve que nos transports ne sont pas interrompus. Les avions allemands essayent d'atteindre Moscou, mais ils ne parviennent qu'aux abords de la ville.»

L'œuvre de soutien de la «Luftwaffe» dans les opérations de terre

BERLIN, 14 (D.N.B.). — Des puissantes formations de la «Luftwaffe» ont soutenu, lundi, les opérations terrestres dans le secteur central du front. Seize gares ont été lourdement touchées et détruites en partie. Quatre trains, huit locomotives ont été incendiés et détruits et dix-neuf autres trains endommagés.

Plus de 3000 autos ont été détruites et un grand nombre d'autres mises hors d'état de rouler. Un dépôt de munitions soviétique a été incendié et a sauté.

La guerre aérienne

Les attaques effectuées lundi par la R.A.F. furent parmi les plus violentes de la guerre

souligne le «Times»

LONDRES, 14. — L'expert aéronautique du «Times» constate que l'attaque de la R.A.F., effectuée dans la nuit de dimanche à lundi, fut l'une des plus violentes et des plus efficaces depuis le début de la guerre.

Les opérations ont été effectuées par 300 appareils environ, parmi lesquels les types les plus récents, de sorte que les avions furent à même de jeter des quantités considérables de bombes sur le Reich. A part les attaques sur Nuremberg et Brême, d'autres raids ont été effectués sur la Ruhr et la Rhénanie, où une vingtaine de localités furent bombardées.

Les raids sur Nuremberg

Les Allemands reconnaissent eux-mêmes que l'attaque fut de grande envergure. Les rapports des pilotes ont précisé que Nuremberg et Brême furent les villes les plus mises à mal. Au-dessus de la Bavière, les pilotes ont constaté que le temps était excellent et que la visibilité était parfaite. Nuremberg est un centre industriel très important. C'est en effet là que se trouvent les usines d'avions Siemens-Schuckert, ainsi que d'autres entreprises travaillant pour les armements. Certaines d'entre elles ont été atteintes en plein. La R.A.F. avait déjà bombardé en septembre et en novembre de l'année dernière la ville de Nuremberg. Les longues nuits permettront désormais aux bombardiers quadrimoteurs d'atteindre des localités plus éloignées encore que Nuremberg.

★ Un train transportant des ouvriers d'une usine de Vadollano (Espagne) est entré en collision avec une locomotive. Il y un mort et 23 blessés dont plusieurs sont dans un état grave.

Le Conseil de justice politique ayant terminé ses travaux...

Le maréchal Pétain va prononcer ses sentences à l'égard des responsables de la défaite française

Notre correspondant de Vichy nous téléphone:

Dans les délais prévus, c'est-à-dire avant le 15 octobre, le conseil de justice politique a terminé ses travaux. Il a remis hier au chef de l'Etat «un rapport d'ensemble accompagné de propositions concrètes» sur les faits relevés contre les responsables de la défaite.

Le maréchal Pétain est donc, selon les termes mêmes du communiqué, en mesure de prononcer ses sentences à l'égard des personnalités françaises dont les dossiers ont fait l'objet des travaux des huit membres de ce conseil que présida M. Perretti della Rocca, ancien ambassadeur de France en Espagne.

Installé le 5 octobre, le conseil de justice politique qui siégeait dans la villa Strauss à Vichy, a travaillé sans interruption à dépouiller le monceau de documents que lui avait fourni la Cour suprême de Riom. Les délibérations sont demeurées secrètes et aucune indiscrétion n'a été commise qui puisse servir à avancer une hypothèse probable.

On sait seulement que huit noms furent constamment mis en avant. Ceux des pensionnaires de Bourrasol d'abord, MM. Edouard Daladier, Léon Blum, Guy La Chambre, le général Gamelin, le contrôleur des fabrications de guerre Jacquemet et celui de Pierre Cot, actuellement en fuite; et également ceux de deux internés administratifs de Vals-les-Bains: MM. Paul Reynaud et Georges Mandel.

Quoi qu'il en soit, l'échéance redoutable approche... Bientôt, usant des droits de souveraine justice que lui donne l'article constitutionnel No 7, le maréchal Pétain frappera ceux qui par légèreté, par faiblesse ou par orgueil ont failli mener la France à l'abîme.

En deux semaines

Deux cent cinquante-cinq Tchèques ont été fusillés dans le Protectorat

LONDRES, 15 (Reuter). — Selon radio Prague, 255 Tchèques ont été exécutés en Bohême et en Moravie, au cours de ces deux dernières semaines, y compris les 12 qui le furent mardi. Ces personnes furent condamnées pour sabotage économique et détention illégale d'armes.

Emissions radiophoniques
de mercredi
(Extrait du journal «Le Radio»)

SOTTENS et télédiffusion : 7.15, inform. 7.25, disques. 11 h., émission matinale. 12.29, l'heure. 12.30, œuvres d'Offenbach. 12.45, inform. 12.55, concert varié. 16.59, l'heure. 17 h., musique légère. 18 h., communiqués. 18.05, pour la jeunesse. 18.55, petit concert pour la jeunesse. 19.15, informations. 19.25, l'actualité. 19.35, musique récréative. 20 h., orchestre Ray Ventura. 20.15, «La terre», jeu radiophonique, de Georges Hoffmann. 20.45, poésie de la Grèce. 21.50, inform.

BEROMUNSTER et télédiffusion : 11 h., émission matinale. 12.40, concert par le R. O. 17 h., musique légère. 18 h., pour les enfants. 19 h., sextuor. 19.25, imprévu. 19.40, disques. 19.55, concert d'orchestre.

MONTE-CENERI et télédiffusion : 11 h., émission matinale. 12.40, disques. 13 h., trio. 17 h., musique légère. 19 h., danse. 19.40, rapsodies. 20.40, chants de la terre des Abruzzes. 21.15, valses.

Télédiffusion (programme europ. pour Neuchâtel):

EUROPE I : 11 h., 12.15, 13.10 (Allemagne), concert. 15 h. et 16.15, musique gaie. 17 h., chant. 19.15, airs de films. 20.15, 21.15 et 22.10, concert.

EUROPE II : 11.30 (Lyon), concert d'orchestre. 12.40 (Marseille), chansonniers. 14.05, «Tartarin de Tarascon», d'Alphonse Daudet. 17 h., disques. 18.30, solistes. 19.15, disques. 18.30, solistes. 19.15, disques. 19.20, théâtre. 20 h., «La reine de Saba», opéra de Gounod. 21.10 (Milan), concert d'orchestre à cordes. 21.30, musique variée. 22.30 (Allemagne), concert.

ALLEMAGNE : 11 h., concert. 20.10, soirée récréative.

RADIO NATIONALE FRANÇAISE: 11.30, concert d'orchestre. 14.05, «Tartarin de Tarascon», d'Alphonse Daudet. 17 h., disques. 18.30, musique de chambre. 19.20, théâtre. 20 h., «La reine de Saba», de Gounod.

PRAGUE : 15.45, musique légère. 17 h., concert symphonique. 18.40, musique variée. 20.30, concert Fibich. 21.45, concert symphonique. 22.25, musique classique.

Jeudi

SOTTENS et télédiffusion : 7.15, inform. 7.25, disques. 11 h., émission matinale. 12.29, l'heure. 12.30, musique populaire. 12.45, inform. 12.55, le grand prix du disque, 5me audition. 16.59, l'heure. 17 h., concert d'orchestre. 18 h., communiqués. 18.05, les propos du père Philémon. 18.10, orchestre Hans Busch. 19.20, causerie sur la gymnastique féminine. 18.30, marches militaires. 18.35, causerie. 18.45, disques. 18.55, le micro dans la vie. 19.15, inform. 19.30, chansons. 19.45, radio-écran. 20.15, orchestre Mario Melfi. 20.40, les trétaux des amateurs. 20.20, le globe sous le bras, par le docteur Blanchod. 21.45, disques. 21.50, inform.

AVIS TARDIFS
Aujourd'hui mercredi à 14 h. 30
SÉANCE PUBLIQUE D'OUVERTURE DES COURS
de la Faculté indépendante de théologie Collégiale 3

A NEUCHATEL ET DANS LA RÉGION

Décisions du Conseil d'Etat

Dans sa séance du 14 octobre, le Conseil d'Etat a délivré le brevet sur titres de maîtresse d'école ménagère à Mme Voumard-Marchand, originaire de Tramelan-Dessous, domiciliée à Fontaines ; autorisé M. Werner-Albert Muller, originaire de Wil et Mosnang (Saint-Gall), domicilié à Corcelles, à pratiquer dans le canton en qualité de pharmacien.

LA VILLE

AU JOUR LE JOUR

Les maisons des petits Français sont parties

Une petite cérémonie — très simple, à la vérité, mais fort émouvante — s'est déroulée la semaine dernière à Saint-Gingolph, à l'occasion de la remise d'un don que la générosité neuchâteloise a permis de faire aux populations les plus éprouvées de France.

L'histoire est touchante et mérite d'être rappelée: il y a quelques mois, un comité se créait en notre ville sous la présidence du regretté André Wavre, pour réunir les fonds nécessaires à la construction d'une maison destinée aux petits Français d'une des régions les plus touchées par la guerre. On n'a pas oublié l'élan avec lequel les Neuchâtelois favorisèrent cette idée et combien fut généreuse leur contribution...; si généreuse, même, qu'il fut bientôt possible d'envisager la construction non pas d'une maison seulement, mais de deux.

C'est maintenant chose faite. Etudiées avec soin, pourvues d'un mobilier solide et de tout ce qui est nécessaire pour qu'elles puissent remplir l'office qui leur a été assigné, les deux maisonnettes sont parties la semaine dernière et ont été remises, à la frontière française, — par un membre du comité neuchâtelois — au colonel d'Astafort, secrétaire général de la Croix-Rouge française, qui les fait acheminer actuellement sur Neufchâtel en Bray et sur Blangy, les deux localités auxquelles elles ont été promises. Cette remise fut l'occasion d'un échange de paroles courtoises au cours duquel le colonel d'Astafort dit avec émotion combien la France est reconnaissante à la Suisse de tout ce qu'elle a déjà fait, et à quel point le geste des Neuchâtelois a touché les populations de Neufchâtel en Bray et de Blangy.

Ajoutons qu'une somme de 125,000 francs français — reliquat de la collecte et de la souscription qui permirent de réunir les fonds nécessaires — a été remise à la Croix-Rouge française pour que puissent être achetés des aliments et des médicaments. Il convenait en effet que l'aide apportée aux deux localités martyres fût aussi complète que possible...; et puisque les deux maisons en question serviront de dispensaires pour enfants ou de pouponnières, il fallait qu'on donnât aussi le moyen de mettre en train ces activités.

Ajoutons aussi qu'une plaque sera apposée — après le montage assumé par la Croix-Rouge française, — sur chacune des deux bâtisses, pour rappeler la mémoire de feu André Wavre, dont le dévouement a permis que cette œuvre pût être menée à chef. Enfin, n'omettons pas de signaler que le mobilier complet de la maison de Neufchâtel en Bray a été offert par la compagnie d'assurance « La Neuchâteloise », grâce à laquelle un gros souci fut enlevé au comité.

Ainsi se trouve réalisée une idée où le bon cœur des Neuchâtelois s'est manifesté avec sa coutumière gentillesse. Si l'argent qu'ont versé les généreux donateurs a été pour la plus grande part dans cette réussite, il serait ingrat de ne pas souligner le dévouement et la ténacité dont a fait preuve M. J.-P. de Montmollin, successeur de M. André Wavre à la tête de cette entreprise, — et qui a fait le reste.

Tout est bien qui finit bien. Et l'on souhaite que les enfants de Neufchâtel en Bray et de Blangy pensent, en recevant le don de Neuchâtel en Suisse, qu'ils ont encore des amis.

(g)

La générosité neuchâteloise et les enfants victimes de la guerre

Les 106 enfants français qui étaient hospitalisés dans notre canton, où des familles généreuses se sont dépensées sans compter pour leur faire oublier tout ce qu'ils ont enduré, sont repartis hier par le train de 11 h. 58. Départ émouvant et qui a serré bien des cœurs, ces petits ayant retrouvé chez nous un peu de santé et un peu de gaîté grâce aux soins qui leur furent prodigués depuis juillet, date de leur arrivée.

Aujourd'hui, à 10 h. 42, arrivera dans notre ville, venant de Bâle, un convoi de cinquante enfants belges qui, comme leurs petits camarades français, viendront passer quelques semaines de vacances chez nous. Il s'agit d'enfants protestants dont le cartel suisse de secours aux enfants victimes de la guerre a pu s'occuper d'entente avec les Eglises protestantes et qui pourront, eux aussi, reprendre ici un peu de « bon temps ».

Au tribunal de police

L'audience d'hier, qui fut fort longue, a été consacrée entièrement à juger des habitants du district coupables de n'avoir pas payé leur taxe militaire. Une centaine de cas furent examinés et un certain nombre d'amendes furent infligées aux inculpés dont la négligence ou la mauvaise volonté était inexcusable.

LE PASTEUR DANIEL JUNOD

Il était si vivant, il portait son grand âge avec tant d'alacrité, qu'il faut faire effort pour prendre conscience du fait qu'il est mort. Sans doute, depuis l'été dernier, ses forces avaient brusquement baissé, il avait dû laisser faire les autres, lui qui travailla tant et qui aima tant son travail. Mais il était là, nous avions encore avec nous ce témoin d'un beau passé et nous ne l'avons plus.

Originaire de Lignières, Neuchâtelois de corps et d'âme, il est né à Saint-Martin où son père, Henri Junod, fut pasteur avant de l'être à Neuchâtel. C'est à Neuchâtel que Daniel Junod grandit, étudia, fut bellettrien avec enthousiasme. C'est à à Neuchâtel qu'il exerça la majeure partie de son ministère, après avoir été pasteur à Savagnier d'abord, à

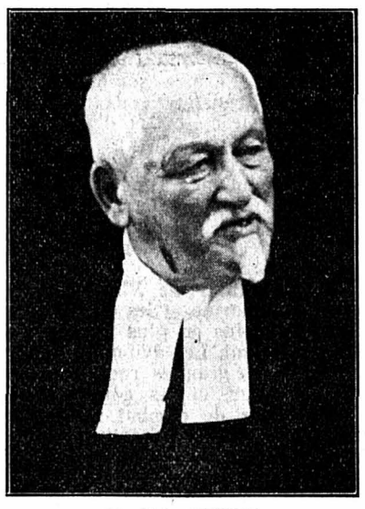

Daniel JUNOD

Boudevilliers ensuite pendant quinze ans.

C'est trente-huit ans de sa vie que le pasteur D. Junod a consacrés à la paroisse indépendante de Neuchâtel. Il était pasteur en vertu d'une vocation très nette: « La plus belle des vocations » aimait-il à dire. Un pasteur joyeux, encourageant, réconfortant. Cet homme énergique était par ailleurs un tendre, capable d'aimer, de sympathiser, de donner beaucoup de lui-même à ceux qu'il visitait. Quand il ouvrait la Bible au chevet d'un malade, devant ses catéchumènes, c'est avec une émotion toujours fraîche qu'il transmettait la Parole. Quand il montait en chaire, sa prédication retentissait avec l'accent d'une conviction intime et profonde.

Parce qu'il était pasteur, D. Junod s'est occupé dès sa jeunesse du relèvement des buveurs. Membre de la Croix-Bleue avec cette ferveur et cette fidélité qu'il mettait à accomplir toutes ses tâches, il fut président cantonal, puis président de la branche suisse de l'œuvre, enfin président de la Croix-Bleue internationale.

Il a servi la cause de Dieu aussi bien par la plume que par la parole. Depuis 1899, il était rédacteur en chef de « La Croix-Bleue » et depuis 1906 du « Journal religieux ». Qu'il parlât ou qu'il écrivît, ce qui venait de lui portait la marque d'un sens très équilibré de ce qui est possible, du chemin à suivre, et surtout celle d'une piété fondée sur une riche expérience de la bonté et de la fidélité de Dieu.

Son intelligence vive et sa culture l'avaient placé à la tête de la Commission des études qu'il présida de 1907 à sa mort, pour le plus grand bien de la Faculté indépendante de théologie. Il y représentait la tradition éminente du professeur Frédéric Godet dont il avait été l'élève, des Montvert, Georges Godet, Louis Aubert, Auguste Thiébaud, et il était revêtu, à la Faculté comme au Synode, d'une autorité patriarcale qui n'ôtait rien à la simplicité cordiale de son abord.

Neuchâtel perd en sa personne une de ses figures les plus caractéristiques, la paroisse indépendante sentira douloureusement le vide laissé par le départ du doyen de ses pasteurs. Quant à la famille du pasteur Junod, nous ne pouvons que nous associer avec respect à son grand deuil qui est aussi le nôtre. B.

Le problème du chauffage

Peut-être n'est-il pas inutile de rappeler les prescriptions relatives au chauffage en ces jours où le froid commence à se faire vif. Seules, les habitations situées au-dessus de 600 mètres d'altitude peuvent être chauffées dès aujourd'hui 15 octobre. Celles situées au-dessous de 600 mètres ne pourront être chauffées qu'à partir du 1er novembre. A moins que le thermomètre ne marque pendant trois jours de suite, à 18 h., + 10 degrés ou ne descende brusquement à + 5 degrés.

LES CONFÉRENCES

Instruction ou éducation

par M. Jean Grize

Si passionnant que soit le sujet traité par M. Jean Grize, on ne pensait cependant pas qu'il attirerait une telle foule, — et si attentive, si prête à approuver. Or, l'Aula de l'université était pleine hier soir, bien avant l'heure fixée...; pleine jusqu'en ses moindres coins et recoins. Bien plus, deux cents personnes durent se retirer sans avoir pu entrer, et les journalistes eux-mêmes furent contraints d'employer des ruses de Sioux pour trouver des places. C'est dire non seulement l'intérêt soulevé par cette conférence, mais aussi l'espoir que nourrissaient nombre de parents de voir enfin abordées des questions qui les préoccupent depuis longtemps.

Cet espoir n'a pas été déçu. Bien plus, il a été comblé. Le directeur de l'Ecole supérieure de commerce, dont on a pu apprécier déjà les vues larges et hautes, le bon sens et la consciencieuse énergie, a abordé hier avec courage le problème de l'éducation. Il le fit avec cette éloquence martelée, cette incisive netteté qui ne se contentent pas de démolir mais reconstruisent aussitôt après! Ce qu'il exposa hier, beaucoup ici le pensaient déjà sans l'oser formuler. C'est tout d'abord que l'enseignement, tel qu'on le conçoit trop souvent encore, fait de certains élèves des perroquets au lieu d'en faire des êtres pensants. L'importance apportée au programme scolaire est souvent exagérée en regard de l'importance que mériterait la préparation des enfants à la vie qui les attend. On veut leur apprendre trop de chose inutiles...; on les bourre d'un savoir qu'ils n'assimilent pas toujours. Il faudrait au contraire travailler en profondeur et non en surface...; former des caractères et non pas des garçons ou des filles capables de décrocher des 6. Il faudrait, en un mot, modifier la conception que l'on a de l'enseignement.

Ce que propose M. Grize, pour cela, n'est d'ailleurs pas un bouleversement, mais une évolution de l'école. « Il y a, dit-il, des choses qu'il faut savoir par cœur, mais il y en a d'autres dont la vertu est différente. » C'est pourquoi il voudrait que l'on diminuât l'importance accordée aux notes et que l'on modifiât l'organisation des examens. Il propose aussi un contact plus étroit des parents et des maîtres, des réunions de parents au cours desquelles des questions d'éducation seraient soulevées. Enfin, il voudrait que la famille s'appuyât sur l'école et l'école sur la famille. En bref, il souhaite que l'enseignement soit plus clair, plus compréhensif, — plus humain.

De tels propos peuvent ne pas plaire à chacun. Il n'empêche que l'unanimité avec laquelle ils ont été applaudis montre éloquemment qu'ils étaient attendus et approuvés. M. Grize n'a d'ailleurs fait que soulever le problème... pour montrer qu'il y a un problème et qui doit être examiné. On comprend cependant que M. Antoine Borel, chef du département de l'instruction publique, — qui se trouvait au premier rang avec le Dr R. Chable, président de la commission scolaire — ait tenu à relever ce qu'ils avaient peut-être d'un peu absolu tout en reconnaissant leur bien-fondé. Il le fit avec gentillesse, en précisant que la question le préoccupe depuis longtemps.

Cette conférence — qui ne sera pas redonnée, hélas! en dépit de ce qu'espéraient certains de ceux qui n'ont pu entrer — a fait plus que combler un nombreux public...; elle a eu un résultat immédiat et heureux. En effet, après des exposés de MM. Marc DuPasquier, pasteur, W. Perret et C. Urech, professeurs, l'idée de créer une Société neuchâteloise d'éducation, qui réunira parents et pédagogues désireux de collaborer, a été émise. Cent dix personnes se sont déjà inscrites.

(g)

VIGNOBLE

PESEUX

Les enchères de vendanges

(c) Les enchères de vendanges ont eu lieu hier à Peseux. La récolte était évaluée de 140 à 150 gerles. Il ne s'est pas trouvé d'amateur pour le premier lot de 70 gerles. Un deuxième lot a trouvé une offre en la personne d'un encaveur d'Auvernier pour 90 fr. la gerle. Mais le Conseil communal n'a pas voulu adjuger, son désir étant de retirer le prix de 90 fr. pour la totalité de la récolte.

CORTAILLOD

Enchères de vendanges

(c) Les enchères de vendanges se sont déroulées hier après-midi. Un seul lot a été adjugé à 90 fr. la gerle de blanc. Une partie de la récolte a été achetée par une maison des bords du lac de Bienne et la plus faible par un hôtelier de Cortaillod.

LE LANDERON

Les vendanges renvoyées

(c) Alors que chacun s'apprêtait à vendanger dès mercredi, l'assemblée des propriétaires, réunie mardi après-midi, sur la convocation du Conseil communal, pour le préavis sur la levée du ban des vendanges n'a pas pris de décision et a convenu de se réunir plus tard, la question des prix n'étant pas encore liquidée.

RÉGION DES LACS

BIENNE

Les vendanges au lac de Bienne

(c) Nos vignerons ont commencé les vendanges. Si la partie est du vignoble est peu fournie, celle, par contre, située entre Douanne et le Landeron, est plus belle; les grappes sont serrées et les grains gros et dorés. Le « 1941 » sera certes une bonne goutte.

Cour d'assises du Seeland

(c) Mardi, la Cour d'assises du Seeland s'est occupée d'une fille-mère qui étrangla son enfant peu après sa naissance. Elle voulut tout d'abord se faire avorter par le Dr B. qui vient d'être condamné pour avortement, mais le médecin refusa de pratiquer l'opération.

Le tribunal a condamné l'accusée avec sursis, à 11 mois et 26 jours de maison de correction.

JURA BERNOIS

CHASSERAL

Première neige

(c) Dans la nuit de samedi à dimanche, la neige est tombée de telle façon que durant toute une journée on a pu remarquer des taches grises et blanches sur le sommet de Chasseral. C'est la première offensive du général Hiver.

NODS

La foire

(c) Lundi 13 octobre, c'était la foire. Temps magnifique. Sur le champ de foire beaucoup de monde discutait, marchandait sous le soleil tiédissant. On remarquait de nombreux marchands. Le bétail est recherché, les bêtes prêtes au veau particulièrement. Les prix se maintiennent haut.

En pays fribourgeois

La deuxième journée du procès des vaccins de Montrevers

Le défilé des témoins

(c) La séance a été reprise hier matin, dans la salle du tribunal de Romont. Le défilé des témoins continue.

On entend d'abord M. Marguet, employé à la direction de la police cantonale. Il prétend que le témoin Nicolet lui a affirmé, avant le premier procès, qu'il ne se souvenait pas exactement de la date de l'envoi des flacons de toxine à Montrevers.

M. Nicolet, qui fit rouvrir toute l'enquête à la suite des déclarations qu'il fit après le premier jugement, accuse formellement Mme Fanconi d'avoir expédié la toxine mortelle le 23 décembre passé, à l'institut de Montrevers. Il se souvient avoir vu, l'après-midi de ce jour-là, Mme Fanconi descendre à la cave et remonter au laboratoire portant le flacon entouré de papier rose. Il dit même que le flacon était tourné à l'envers.

Le témoin prête serment sur les faits suivants.

1. L'après-midi du 23 décembre, j'ai vu Mme Fanconi portant un flacon qu'elle était allé chercher à la cave; ce flacon ne pouvait être que la toxine;

2. J'ai entendu une conversation vers 17 heures, le 23 décembre, relative à un paquet qui devait être mis à la poste; cette conversation eut lieu entre Mmes Charrière et Fanconi;

3. A 10 h. 40 de la même journée, j'ai entendu dire à Mme Fanconi qu'elle avait terminé ses analyses, ce qui détruit l'argumentation de M. Arthus, lequel affirme avoir travaillé l'après-midi à faire l'analyse demandée.

Le tribunal demande au témoin pourquoi il n'a pas fait ces déclarations devant le tribunal de la Sarine ?

Il répond qu'il avait peur d'être renvoyé de sa place.

— Vous préfériez donc laisser condamner une innocente?

— Non, mais je pensais que Mlle Charrière serait acquittée faute de preuves.

La déposition du docteur Arthus

On entend ensuite le docteur Arthus, directeur du laboratoire, qui fut acquitté dans le précédent procès.

Il déclare ne pas avoir vu Mme Fanconi dans la matinée du 23 décembre dans son bureau. Il n'est pas possible que ce soit elle qui ait fait l'envoi de la toxine, car elle connaît parfaitement la terminologie des poisons. Le témoin ne peut dire formellement à laquelle des deux personnes il remit le bulletin de commande pour l'expédition réclamée par Montrevers.

On entend encore le docteur Contat, de Fribourg, sur un déplacement qu'aurait fait le témoin Nicolet dans la journée du 23 décembre, mais il apparaît que ce voyage fut opéré le 24 décembre, alors qu'il est établi que l'expédition des toxines fut faite le 23 du même mois.

Une passerelle s'effondre dans la Sarine

Dans la soirée de lundi, une passerelle qui relie par-dessus la Sarine la ferme du couvent d'Hauterive près de Fribourg à la maison d'habitation du fermier, M. Emmenegger, et au village d'Ependes, s'est effondrée dans la Sarine. Elle mesurait 40 m. de longueur et se trouvait à 7 à 8 m. au-dessus des eaux.

C'est au moment où le fermier se trouvait au milieu du pont, avec un char de pommes de terre attelé de deux chevaux, que l'accident se produisit. Les câbles qui reposent de chaque côté de la rivière sur un bloc de béton, lâchèrent du côté gauche du fleuve et la passerelle s'affaissa dans le lit de la rivière, profonde de quelques mètres.

Le fermier et sa fillette purent se sauver. On dégagea d'abord un cheval qui partit à la nage. L'autre resta une heure dans l'eau. Il avait les jambes prises dans les câbles. Quant au char, on l'a ressorti le matin suivant.

M. Emmenegger s'est foulé un pied; sa fillette est indemne.

Les dégâts sont importants

Un soldat tombe d'un train

ROMONT, 13. — Un artilleur, Pierre R., Fribourgeois, marié, 21 ans, monté dans le train direct quittant Berne à 17 h. 38, a ouvert la portière de son vagon, en tête du train, dimanche à 18 h. 30, près de Neyruz, on ne sait à la suite de quelle inadvertance. Ses camarades actionnèrent aussitôt le signal d'alarme et le train recula sur une longueur de 300 mètres, pour permettre aux agents du train de relever le malheureux soldat, qui paraissait gravement blessé ; on le mit dans le fourgon, où il reçut les soins d'un major médecin qui était dans le train. A Lausanne, on le fit transporter à l'Hôpital cantonal. Son état est inquiétant; le blessé souffre de plusieurs fractures.

VAL-DE-TRAVERS

MORAT

Vendanges des vignes de l'hôpital

(c) Les mises de la vendange des vignes de l'hôpital que la Bourse des pauvres de Morat possède au Vully, n'auront pas lieu cette année. Le gérant a décidé d'encaver cette fois-ci encore, puisqu'il a fait de bonnes expériences l'an dernier. L'absence de ces mises, qui donnaient le ton pour le Vully, laisse subsister l'incertitude sur le marché.

Madame Daniel Junod, pasteur, à Neuchâtel;
Le colonel et Madame Louis de Montmollin, à Colombier;
Le pasteur et Madame Gérard Savary, à Lausanne;
Mademoiselle Ruth Junod;
Le pasteur et Madame André Junod;
Monsieur et Madame Jean Barbey, à Sunswyckroad, Darien, Conn. U. S. A.;
Monsieur et Madame Lambert de Vries et leur petite Geneviève ; Mademoiselle Denise de Montmollin; Monsieur Daniel de Montmollin; Monsieur Jean-Pierre Savary; Monsieur André Savary ; Mademoiselle Claire-Lise Savary; Monsieur Gérard Savary; Mademoiselle Claudine Junod; Monsieur Roger Barbey; Mademoiselle Anne Barbey; Mademoiselle Alix Barbey;
Madame Samuel Junod, ses enfants et petits-enfants, à Genève;
les enfants et petits-enfants de feu M. Henri Junod;
les enfants et petits-enfants de feu M. Clément Heaton;
Mademoiselle Laure Robert; Madame Howard Yeomans, ses enfants et petits-enfants; Madame Jean Robert; Monsieur et Madame Pierre Robert,
et les familles alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Ch.-Daniel JUNOD
pasteur

leur cher époux, père, grand-père, arrière-grand-père, beau-frère, oncle et parent, enlevé à leur tendre affection le 14 octobre, dans sa 77me année.

J'ai cru, c'est pourquoi j'ai parlé. II Cor. IV, 13.
Heureux ceux qui procurent la paix. Matth. V, 9.

L'incinération aura lieu jeudi 16 octobre, à 14 h. Culte au Temple du bas à 12 h. 45.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le *Conseil d'Eglise de la paroisse indépendante de Neuchâtel* a la douleur d'annoncer aux membres de cette paroisse le décès de leur cher et vénéré pasteur

Monsieur Ch.-Daniel JUNOD

que Dieu a repris à Lui le 14 octobre 1941.

Ils sont invités à assister au culte qui aura lieu jeudi 16 courant, à 12 h. 45, au Temple du bas.

Le comité du *Chœur mixte de l'Eglise indépendante de Neuchâtel* a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de leur cher et regretté ami

Monsieur Ch.-Daniel JUNOD
pasteur

père de Mademoiselle Ruth Junod, membre actif.

Le comité de la *Croix-Bleue* a la douleur d'annoncer aux membres de la section que Dieu a repris à Lui leur cher président et ami

Monsieur le pasteur JUNOD

Grâces soient rendues à Dieu qui nous donne la victoire par notre Seigneur Jésus-Christ.
I, Cor. XV, 57.

Le culte, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu jeudi 16 courant, à 12 h. 45, au Temple du bas.

La *Commission scolaire de Neuchâtel* a le pénible devoir d'annoncer à ses membres et aux corps enseignants le décès de

Monsieur Ch.-Daniel JUNOD
pasteur

membre dévoué de la Commission depuis 27 ans.

L'incinération aura lieu jeudi 16 octobre, à 14 h. Culte au Temple du bas à 12 h. 45.

MM. les *Anciens Bellettriens* et les membres de la *Société de Belles-Lettres* sont informés du décès de

Monsieur Daniel JUNOD
pasteur,
ancien président central
et ruban d'honneur de Belles-Lettres,

leur cher et vénéré collègue, enlevé à leur affection le 14 octobre.

L'incinération, à laquelle ils sont tout spécialement invités à assister, aura lieu jeudi 16 octobre, à 14 h. Culte au Temple du bas à 12 h. 45.

Le Comité.

La *Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Bleue*, la *Croix-Bleue suisse* et la *Croix-Bleue romande* ont le profond chagrin de faire part du décès de leur très cher et regretté président,

Monsieur le pasteur
Charles-Daniel JUNOD

survenu à Neuchâtel, le 14 octobre 1941.

Le comité de la *Maison de Pontareuse, à Boudry*, a le regret de faire part du décès de

Monsieur le pasteur
Chs.-Daniel JUNOD
secrétaire et trésorier
du Comité de direction

L'incinération aura lieu jeudi 16 octobre, à 14 h. Culte au Temple du bas à 12 h. 45.

Le comité de la *Société fraternelle de Prévoyance, section de Neuchâtel*, a le regret de faire part du décès de

Monsieur Ch.-Daniel JUNOD

membre de la société.

L'incinération aura lieu jeudi 16 octobre, à 14 h.

Le comité de la *Fanfare de la Croix-Bleue de Neuchâtel* a le pénible devoir d'annoncer à ses membres et amis, le décès de son président d'honneur,

Monsieur Ch.-Daniel JUNOD
pasteur

Les derniers hommages lui seront rendus à la chapelle du Crématoire, jeudi 16 octobre, à 14 heures.

Madame et Monsieur Aurèle Martinelli;
Monsieur Albert Gerber;
Madame et Monsieur Florian Gerber;
Monsieur André Gerber;
Mademoiselle Geneviève Gerber;
Mademoiselle Elisabeth Gerber,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Clara GERBER

leur bien-aimée maman et grand'maman que Dieu a retirée à Lui aujourd'hui, dans sa 50me année, après une courte maladie.

Cornaux, le 14 octobre 1941.

Elle est au Ciel et dans nos cœurs.

L'enterrement aura lieu le 16 octobre, à 13 h. 30.

Rendez-vous au cimetière.

Monsieur et Madame Charles Kohler et leurs enfants, à Yverdon;
les familles Jean-Mairet, Hämmerli, Vasserot, Perret, Kohler, Leuba, Sauser, Marguerat, Sauser, ainsi que les familles alliées,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame
veuve Louise KOHLER
née JEAN-MAIRET

leur très chère mère, grand'mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine et parente, que le Seigneur a reprise à Lui le 14 octobre 1941, dans sa 72me année, après une brève maladie.

Neuchâtel, le 14 octobre 1941.

Oui, c'est en Dieu que mon âme se confie, de Lui vient mon salut.
Ps. LXII, 1.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu jeudi 16 octobre, à 15 heures. Culte pour la famille à 14 h. 30.

On ne touchera pas

Madame Fritz Schray-Petit, ses enfants et petits-enfants, à Neuchâtel;
Madame et Monsieur Hermann Zuberer-Schray, leurs enfants et petits-enfants, à Territet, Ouchy et Baden-Baden ;
Monsieur et Madame Charles Schray, leurs enfants et petite-fille, à Neuchâtel et Fleurier ;
Monsieur et Madame Emile Schray et leurs enfants, à Neuchâtel ;
Mademoiselle Alice Schray, à Neuchâtel ;
Madame et Monsieur Marcel Charansonnet-Schray, à Oyonnax ;
Monsieur Ernest Schray, à Neuchâtel ;
Madame Elsy Christen et ses enfants, à Bâle,
et les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Fritz SCHRAY

leur chère et bien-aimée maman, grand'maman, arrière-grand'maman, belle-sœur et tante, que Dieu a reprise à Lui, à l'âge de 86 ans.

Neuchâtel, le 13 octobre 1941.
(Rue de la Côte 11.)

L'Eternel gardera ton départ et ton arrivée. Dès maintenant et à jamais. Ps. CXXI, 8.

L'incinération, sans suite, aura lieu mercredi 15 octobre, à 13 heures.

Culte au Crématoire.

Madame Eugène Dumont-Borel, ses fils et les familles alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Eugène DUMONT
Docteur ès-sciences,
Officier de la Légion d'honneur

survenu à Lyon le 7 octobre 1941, en son domicile, 32, rue Dumoulin.

Ce qui fait la valeur d'un homme, c'est sa bonté.
Prov. XIX, 22.

L'inhumation a eu lieu le 10 octobre 1941 au cimetière de Saint-Cyr au Mont d'Or (Rhône).

Observations météorologiques

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL
13 octobre

Température: Moyenne 6.6; Min. 1.1; Max. 11.7.
Baromètre: Moyenne 727.4.
Vent dominant: Direction: est; Force: modéré.
Etat du ciel: clair toute la journée.

Hauteur du baromètre réduite à zéro
(Moyenne pour Neuchâtel: 719.5)

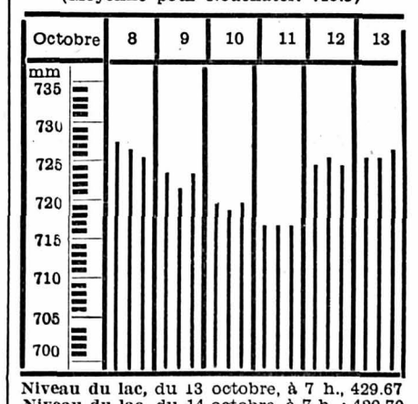

Niveau du lac, du 13 octobre, à 7 h., 429.67
Niveau du lac, du 14 octobre, à 7 h. : 429.70

IMPRIMERIE CENTRALE ET DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S. A.